

VACCIN ANTI-COVID-19

**Les premières doses attendues dans les "tout prochains jours"**

P2

LORS D'UN SYMPOSIUM INTITULÉ "L'ALGÉRIE FACE AUX DÉFIS EXTÉRIEURS"

**Makri lance un appel "à l'arrêt des luttes raciales et régionales"**

P3

PREMIER MINISTÈRE

**Le ministre des Transports et le P-DG d'Air Algérie limogés**

P3

PROCÈS EN APPEL DE L'AFFAIRE "MONTAGE AUTOMOBILE"

## Ouyahia a vendu des lingots d'or pour 35 milliards de centimes

P3



### En Vrac

#### La thématique du faussaire

Par Madjid Khelassi

**L**es images du Capitole, envahi par les partisans de Donald Trump, ont fait le tour du monde. L'Afrique se moque déjà d'une Amérique donneuse de leçons. Les mauvais perdants ont désormais une icône : Donald Trump, dit-on dans le continent africain !

Dans les pays autoritaires, on n'en rit même pas sous cape, mais au grand jour. C'était donc ça la démocratie tant vantée et chantée !

Celui qui twitte plus vite que son ombre n'est, en fait, qu'une caricature d'un Président de piètre qualité.

L'envahissement du Capitole, symbole de la démocratie américaine, avec l'assentiment d'un président mauvais perdant, enlève aux États-Unis le droit moral de punir, via des sanctions économiques ou politiques, une autre nation, sous prétexte de défendre et d'agir pour la démocratie. Démettre Trump devient une urgence pour Nancy Pelosi, la présidente de la chambre des représentants, qui estime que le comportement du président Trump qui encourage le coup de force du capitol, est un acte de sédition. Trump ou quand le fric s'empare du pouvoir !

4 ans de frasques, de Trump l'eil démocratique, de racisme revendiqué, de relations internationales malmenées par le fait accompli... comme la reconnaissance de Jérusalem comme unique et indivisible capitale d'Israël, la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.

Trump ou le spectaculaire bûcher dressé sans vergogne dans l'infamie du déni... de tout ce qui n'est pas blanc, raciste et suprémaciste.

Trump ou la thématique du faussaire à la Maison-Blanche... où tout abonde : Règlements de comptes internationaux, déshumanisation du problème palestinien, vampirisation des droits des minorités raciales et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

4 ans de présidence Trumpeuse ! Rideau ! Le show supposé Hollywoodien vire au vaudeville débile d'un enfant gâté ! Vaudeville qui ne serait même pas digne d'être joué dans un théâtre de seconde zone de Broadway. Le feuilleton nanar de Trump à la Maison-Blanche prend fin... le Ouf est planétaire !

### Sport

FOOTBALL / LIGUE 1 (7E JOURNÉE)

**Enfin une victoire pour le NAHD**

P13



### CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**256 nouveaux cas et 05 décès**

P24

DOSSIER

IMPACT DU COVID19

**Coup de froid sur la vie culturelle en Algérie**

La crise sanitaire a jeté un coup de froid sur la scène culturelle en Algérie. Tournage de films, séries, spectacles, concerts, expositions, festivals, tout est à l'arrêt. En temps normal, la production tournait déjà au ralenti. La pandémie du coronavirus vient de la terrasser. P16-17



RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Lancement des programmes nationaux à compter de 2021

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a annoncé hier à Oran que l'exécution des programmes nationaux de recherche sera lancée à compter de 2021 avec les axes revêtant une priorité dans le plan de travail du Gouvernement, notamment la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la santé du citoyen.

Dans son allocution devant la famille universitaire à la salle "Makhoul-Talahit" du groupe "Taleb-Mourad-Salim" de l'Université Oran 1 "Ahmed-Ben-Bella", le ministre a indiqué que les chercheurs des établissements universitaires et d'autres secteurs seront invités à participer à ce programme, ajoutant que les recherches seront évaluées et valorisées. Dans ce cadre, il a exhorté les chercheurs universitaires d'Oran, qui "regorge de compétences dans le domaine scientifique et celui de la recherche" à participer à ces programmes nationaux de recherche. M. Benziane a également souligné que son département œuvre, à court et moyen termes, à relever une série de défis posés à l'université, en particulier ceux de la qualité de l'enseignement et de la recherche et d'amélioration de la gouvernance universitaire et de développement des méthodes de gestion selon les exigences de l'actualisation et de la modernisation, en plus du renforcement de leur employabilité et de l'ouverture de l'université, de manière efficace, sur son environnement national et international, dans le cadre des prérogatives dévolues au directeur de l'établissement universitaire, en préparation à l'autonomie des universités. Dans ce sens,

M. Benziane a fait savoir que son secteur a, comme priorité, la révision des lois régissant les plans de l'enseignement, de la recherche et de la gouvernance, relevant que cela a été effectué à travers la présentation au Gouvernement d'une série de recommandations pour étude et approbation. Sur un autre plan, le ministre a souligné que les établissements de l'enseignement supérieur seront soumis à l'évaluation, à la catégorisation et au classement suivant les normes de l'efficacité, de la faisabilité et les produits de la recherche et de la formation, afin de renforcer l'esprit compétitif.

Le ministre a appelé, à la fin de son allocution, à relever les défis de la conjoncture par la garantie d'un fonctionnement acceptable des établissements de l'enseignement supérieur leur permettant d'exécuter leurs tâches de formation à travers la jonction entre le modèle de présence et celui d'enseignement à distance. Dans ce cadre, il a insisté sur l'application rigoureuse du protocole sanitaire et la poursuite de la coordination avec les responsables des œuvres universitaires pour la prise en charge des étudiants dans des conditions acceptables.

En réponse aux préoccupations de la famille universitaire et des étudiants, M. Benziane a indiqué qu'il y a un projet d'ouverture, l'an prochain, d'une Ecole supérieure de mathématiques ainsi que la possibilité d'ouverture de nouvelles spécialités au département de l'information et de la communication selon les moyens existants. Concernant les préoccupations liées à l'hébergement, la restauration et le transport, le ministre a chargé le Directeur général de l'Office national des œuvres universitaires de dépêcher une commission d'enquête à Oran pour étudier et évaluer les œuvres universitaires. Le programme de la visite du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à Oran comprend l'inauguration d'une nouvelle bibliothèque centrale universitaire, la faculté de littérature et des arts et l'Institut de traduction relevant de l'Université Oran 1 ainsi qu'une nouvelle annexe du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) et une nouvelle salle de sports à l'Université des sciences et de la technologie (USTO) "Mohamed-Boudiaf", en plus d'une visite à l'Ecole nationale polytechnique et au village olympique.

R.N

VACCIN ANTI-COVID-19

Les premières doses attendues dans les «tout prochains jours»

Les premières doses du vaccin contre le coronavirus sont attendues dans les «tout prochains jours» et avec le démarrage officiel de la campagne de vaccination en Algérie, a indiqué hier, dans une conférence de presse, le Dr Djamel Fourar, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus.



Cela revient, toujours, à dire que les autorités sanitaires n'en savent pas davantage sur la date exacte du début de cette campagne. Pour le reste, le porte-parole s'est contenté de rappeler que «l'enveloppe budgétaire mobilisée par l'Etat à cette opération est de 15 milliards de Da pour la toute première quantité, pour s'élever, par la suite, à un montant de 200 mds Da, au fur et à mesure de l'arrivée des autres doses.»

Lors de cette conférence de presse, lancée à l'occasion du coup d'envoi d'une campagne de sensibilisation à l'importance de la vaccination contre la Covid-19, Fourar a précisé que "le vaccin est le seul moyen efficace pour casser la chaîne de transmission", assurant que le ministère de la Santé est prêt sur le plan logistique et professionnel pour débiter la campagne de vaccination. Il a, dans ce contexte, fait état de la mise en place, au ministère, d'une cellule pour la mobilisation des encadreurs au niveau de toutes les wilayas et des structures habituées à pratiquer des vaccinations.

Par ailleurs et pour convaincre les citoyens de l'im-

portance du vaccin, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Coronavirus a dit "compter sur les différents médias nationaux, en vue de sensibiliser le citoyen sur l'importance de ce vaccin et diffuser l'information correcte", affirmant que le vaccin demeure jusqu'à présent "la seule arme" à même de juguler le virus. Selon M. Fourar, les catégories qui bénéficieront de ce vaccin ont été déterminées. Il s'agit, en priorité,

des corps du secteur de la santé et des autres secteurs stratégiques, les personnes âgées ainsi que les patients atteints de pathologies chroniques. Les femmes enceintes, les personnes présentant une allergie aux composants du vaccin ainsi que les enfants ne sont pas concernés, ajoute le même responsable qui rappelle que le vaccin demeure "non obligatoire pour les citoyens".

Synthèse : Abir N.

Le vaccin n'est pas obligatoire

M. Fourar a ajouté que le vaccin sera en deux doses et il existe un programme de formation au niveau des wilayas pour mener à bien la vaccination, précisant qu'il y aura plusieurs vaccins pour couvrir la campagne nationale. Il a rappelé que le vaccin n'est pas obligatoire mais il faut sensibiliser les Algériens sur son importance ainsi que sur la nécessité de respecter

des mesures préventives. Le porte-parole du Comité scientifique a révélé que le laps de temps entre la première et la deuxième dose du vaccin est de 3 semaines, précisant que la priorité de la vaccination contre le Covid-19 est donnée aux personnels de santé, aux personnes âgées, aux personnes atteintes de maladies chroniques et à celles qui exercent des professions stratégiques.

DJAMEL FOURAR (PORTE-PAROLE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE)

L'Algérie ne s'est pas limitée à un seul vaccin

Le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar, a affirmé que l'Algérie "ne s'est pas limitée à un seul vaccin" dans le choix du vaccin anti-Covid 19. "L'Algérie, à l'instar de plusieurs pays du monde, ne s'est pas limitée à un seul vaccin anti-Covid

19", a affirmé Dr Fourar qui était l'invité de l'émission hebdomadaire de la télévision algérienne consacrée à la pandémie, en compagnie du Directeur général des services de santé et des structures, Pr. Lyes Rahal et de la Directrice générale chargée des maladies transmissibles, Samia Hammadi. Assurant que l'Etat algérien et le Co-

mité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus étaient "soucieux de choisir un vaccin efficace et sûr pour les citoyens", le même responsable a annoncé que tous les moyens logistiques (équipements, chambres de froid et de congélation) sont fin prêts pour le stockage et la conservation du vaccin.

Et de préciser que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a chargé le ministre de l'Intérieur et les autres secteurs de pourvoir le ministère de la Santé en moyens, s'ils venaient à manquer, en vue d'assurer la campagne de vaccination au profit de toutes les régions du pays.

R.N

DISTRIBUTION DU VACCIN

Un centre responsable dans chaque wilaya

Selon le même responsable, il sera procédé, en premier lieu, au stockage et à la conservation des vaccins au niveau de l'Institut Pasteur d'Alger, puis au choix d'un seul centre au niveau de chaque wilaya, lequel sera chargé de distribuer ces vaccins aux centres qui auront été préparés à effectuer l'opération de vaccination, une fois la quantité réceptionnée progressivement.

Pour ce qui est du nombre de centres ayant été préparés à cette opération, le directeur général des services de santé et des structures relevant du ministère de la Santé a fait état de 8

000 centres répartis à travers le pays, entre les polycliniques, les centres de santé de proximité et les salles de soins, des établissements qui, a-t-il ajouté, "jouissent d'une grande expérience en la matière".

Il a fait état, par ailleurs, de la composition d'équipes médicales et paramédicales qui se chargeront de cette mission, tant sur le plan communicationnel notamment la sensibilisation des citoyens à l'importance de la vaccination que sur le plan médical s'agissant entre autres du suivi de tout effet secondaire pouvant survenir lors de l'opération. Sur ce point précis (prise en

charge et suivi des effets secondaires), il relèvera la mise en place par la tutelle d'un registre spécial, en sus du rôle du Centre national de pharmacovigilance. Une démarche devant permettre aux parties en charge de l'opération de prendre immédiatement attache avec le ministère pour recevoir les consignes nécessaires. S'agissant de la détermination des catégories ciblées par le vaccin, Dr Hammadi a affirmé que cette mission a été dévolue aux directions locales de la Santé, citant entre autres catégories les personnes âgées, celles atteintes de maladies chroniques et les catégories

exerçant dans des secteurs stratégiques, les enfants, les femmes enceintes et les personnes allergiques étant exemptés de cette opération, a-t-elle précisé.

Insistant sur l'importance de la vaccination qualifiée de "seul moyen de briser la chaîne de transmission et de propagation du virus", ces responsables ont rappelé le plan de communication d'envergure tracé à cet effet qui prévoit notamment des conférences hebdomadaires et des campagnes de sensibilisation diffusées sur les différentes chaînes nationales de télévision.

R.N

PROCÈS EN APPEL DE L'AFFAIRE «MONTAGE AUTOMOBILE»

# Ouyahia a vendu des lingots d'or pour 35 milliards

L'audition de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a marqué la première journée de l'ouverture du procès en appel des deux dossiers de montage automobile et de financement occulte de la campagne électorale de 5e mandat du candidat à la présidentielle d'avril 2019, Abdelaziz Bouteflika.



Interrogé par le juge sur l'origine de près de 70 milliards de centimes découverts dans ses comptes bancaires et postaux, Ouyahia a révélé que des dizaines d'émirs des pays du Golfe venaient au sud de l'Algérie et offraient des cadeaux aux responsables algériens en contrepartie d'autorisations de chasse, rapporte le journal El Bilad. L'ancien Premier ministre a révélé avoir reçu en cadeaux 60 lingots d'or de la part de ces émirs du Golfe et qu'il les avait proposés à la Banque d'Algérie. Cette dernière avait refusé de les acheter, Ouyahia a dit les avoir revendus sur le marché noir pour 350 millions de dinars. Sont poursuivis, plusieurs ministres et cadres, à leur tête les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ce procès a débuté hier à la Cour de justice d'Alger.

Avec une composante spéciale, il intervient après que la Cour suprême ait accepté le pourvoi en cassation introduit par la défense des accusés.

Il s'agit, en effet, du 1er dossier de corruption, traité en décembre 2019 par le Tribunal de Sidi M'hamed, et dans lequel sont poursuivis les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que les trois anciens ministres de l'Industrie, Youcef Yousofi, Mahdjoub Bedda et Abdesselam Bouchouareb et le ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaalane. Ont été également condamnés les propriétaires des usines de montage, Hassane Larbaoui et Mohamed Bairi, et l'ancien président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad. Ils sont poursuivis pour des chefs d'inculpation liés à la corruption, détournement de fonds publics, octroi d'indus privilégiés, notamment en matière de montage automobile et financement occulte de la campagne électorale de l'ancien candidat à la Présidentielle d'avril 2019. Ils ont été, en outre, condamnés de 3 à 15 ans de prison ferme, assortis d'amendes. Le 25 mars 2020, la première chambre pénale près la Cour d'Alger avait

condamné les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, respectivement à 15 et 12 ans de prison ferme, et les deux anciens ministres de l'Industrie Youcef Yousofi et Mahdjoub Bedda à 5 ans de prison ferme, dans le cadre des deux affaires relatives au montage automobile et au financement occulte de la campagne électorale d'avril 2019. L'ancien président du FCE, Ali Haddad et les hommes d'affaires Hassane Larbaoui, Ahmed Mazouz ont été condamnés à 4 ans de prison ferme, tandis que l'homme d'affaires, Mohamed Bairi et le cadre au ministère de l'Industrie, Amine Tira, ont été condamnés à 3 ans de prison ferme. La même juridiction a condamné l'ancienne wali de Boumerdès, Nouria Yamina Zerhouini, et le fils de l'ancien Premier ministre, Fares Sellal à 2 ans de prison ferme. L'ancien ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, et l'ancien directeur général de la Banque nationale d'Algérie (BNA), Aboud Achour ont été acquittés. Synthèse : Aziz T.

## Brèves

### PREMIER MINISTÈRE

#### Le ministre des Transports et le PDG d'Air Algérie limogés

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions du ministre des Transports, Lazhar Hani, indique hier un communiqué des services du Premier ministre. "Sur instruction de Monsieur le président de la République, il a été mis fin aux fonctions de Monsieur Lazhar Hani en sa qualité de ministre des Transports", lit-on dans ce communiqué. "Cette décision a été prise à la suite de l'engagement d'une opération d'importation par la compagnie nationale Air Algérie de fournitures liées à l'activité de Catering et ce, sans tenir compte du contexte économique national et des orientations financières visant la gestion rationnelle des devises et la priorité à accorder à la production nationale", précise la même source. Le P-DG d'Air Algérie et le responsable du catering au sein de la compagnie ont été également relevés de leurs fonctions, annonce le communiqué. M. Farouk Chiali, ministre des Travaux publics a été chargé de l'intérim du ministère des Transports, selon la même source.

R.N

### JUSTICE

#### Le Parquet réagit aux propos de l'avocat de Saïd Bouteflika

Réagissant à une déclaration de l'avocat de Saïd Bouteflika, Me Khaled Bourayou, qui a affirmé que son client n'a pas bénéficié de son droit de faire appel, le Parquet général près la Cour d'Alger a publié hier un vif démenti. Bouteflika, qui est poursuivi dans une affaire devant le pôle financier et économique « a bénéficié de son droit de faire appel de sa détention provisoire en date du 14 décembre 2020 par le biais de son avocat Me Bourayou », peut-on lire dans ce communiqué. Le document précise que les propos tenus par ce dernier, dans une interview publiée le 7 janvier 2021, dans le journal El-Khabar sont sans fondements. « Si ces allégations, poursuit le texte, émanaient d'un amateur non initié au droit et aux procédures, le Parquet ne se serait pas donné la peine de publier un communiqué. » L'autorité judiciaire laisse entendre implicitement que le célèbre avocat cherche par cette déclaration « vague » d'instiller le doute dans l'esprit de l'opinion publique « sur le fonctionnement de la Justice, sur son professionnalisme et sur son impartialité ».

Sid Ali

### LORS D'UN SYMPOSIUM INTITULÉ «L'ALGÉRIE FACE AUX DÉFIS EXTÉRIEURS»

#### Makri lance un appel «à l'arrêt des luttes raciales et régionales»

Le président du MSP accuse des parties extérieures et intérieures de nuire à la sécurité de l'Algérie. Il met également la responsabilité de l'échec du Hirak sur le dos des « populistes » et des impatientes qui veulent arriver rapidement au pouvoir. Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrazak Makri, a appelé « à l'arrêt des luttes raciales et régionales » dans le pays pour « recentrer le débat et la compétition politiques » autour de programmes et des idées. M. Makri a fait cette étonnante déclaration lors d'un discours prononcé à l'ouverture d'un symposium intitulé « L'Algérie face aux défis extérieurs », qui s'est tenu hier à la Safex d'Al-

ger. A moins que ses mots n'aient dépassé sa pensée, le patron du MSP a parlé comme si les Algériens formaient une mosaïque ethnique hétérogène, antagonique et s'apprêteraient à entrer dans un conflit fratricide. Pourtant, il avait mis garde contre toute tentative de lézarder le front intérieur du pays déjà sérieusement menacé, selon lui, par les menaces extérieures, notamment l'instabilité de la région de l'Afrique du Nord et du Sahel. Ainsi, M. Makri s'est lancé dans une violente diatribe contre le Maroc qui a planté, a-t-il dit, « un coup de poignard empoisonné » dans le dos de l'Algérie « en ramenant l'ennemi sioniste à nos frontières avec des motivations

qui ne sont pas moins nocives que l'établissement des relations diplomatiques avec Israël. Il a, en outre, tancé le Parlement européen qu'il soupçonne de vouloir réaliser des desseins géostratégiques et culturels dans la région au détriment de l'Algérie. D'autre part, le leader du MSP dénonce, en faisant référence au Hirak, « les conflits et les inimitiés créés par le mouvement populaire » qui l'ont empêché « d'atteindre ses grands objectifs ». Un échec dont il a fait porter, indistinctement la responsabilité « au pouvoir, aux partis et à classe politique et sociale. » C'est à ses yeux le populisme et l'impatience d'arriver pré-

matûrement au pouvoir de certains animateurs du mouvement déclenché le 22 février 2019 qui nuisent à la volonté de changement exprimée par les Algériens. C'est pourquoi, il a sommé les différentes parties politiques du pays à coopérer sérieusement, sur la base d'une large concertation, pour la création d'un « projet national collectif » et un front national face aux risques externes. Précisons que le Symposium, dans lequel Abderrazak Makri s'est exprimé, a rassemblé plusieurs partis, principalement de la mouvance islamique et des personnalités nationales dont le but est de trouver une sortie à la crise politique.

Mohamed Badaoui

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

# L'Algérie appelée à développer une stratégie adéquate

*L'Algérie, qui sera confrontée, à l'instar des pays du bassin méditerranéen, à une "accentuation" des évènements climatiques extrêmes marqués par une "modification" du régime pluviométrique et un déplacement des saisons, est appelée à développer une stratégie adéquate en vue de réduire les impacts négatifs de ces changements.*

**L**es scénarios futurs du climat prévoient pour l'Algérie une accentuation des évènements climatiques extrêmes affectant beaucoup de secteurs névralgiques, ce qui pourrait avoir un impact sur le plan socio-économique", a déclaré à l'APS le directeur du Centre climatologique national (CCN), Sahabi Abed Salah qui relève de l'Office national de la météorologie (ONM).

Il a fait observer, à ce propos, que "les impacts environnementaux du changement climatique sont énormes et deviennent par conséquent omniprésents", expliquant que "les effets négatifs sur l'environnement associés au changement climatique englobent les sécheresses, les feux de forêts, la dégradation des sols et la désertification ainsi que la perte des écosystèmes marins et la biodiversité". La variabilité climatique est caractérisée, ces derniers temps, par une "augmentation dans l'occurrence et la sévérité des phénomènes extrêmes ainsi que par une modification du régime pluviométrique et un déplacement des saisons", a relevé l'expert.

Il a indiqué que "durant les 30 dernières années (1988-2017), les maximas des cumuls pluviométriques ne s'observent plus forcément durant la saison hivernale décembre-janvier et février", citant l'exemple d'Alger où "les quantités de pluie enregistrées durant la saison octobre-novembre-décembre sur la période 1988-1997 ont été 12 fois plus importantes que celles en hiver de la même période, et celles de la saison novembre-décembre-janvier l'étaient 20 fois plus. Le constat reste le même pour Oran et Constantine". Il a souligné, dans le même sillage, que les effets du réchauffement climatique "se feraient ainsi sentir le plus gravement par l'augmentation des températures extrêmes de l'air qui intensifient l'apparition d'évènements extrêmes et les conditions de stress thermique".

A cet effet, "les conséquences relatives au changement climatique futur devraient désormais être prises en compte dans toutes les stratégies de développement, en particulier dans la région méditerranéenne y compris l'Algérie caractérisée déjà par un climat aride à semi-aride où de nombreux risques peuvent surgir et les phénomènes extrêmes sont prévus d'être plus intenses et plus récurrents", a soutenu M. Sahabi.

"Pour l'Algérie, le signal du changement climatique est maintenant apparu", a-t-il fait savoir, précisant que "les pluies soudaines de forte intensité, ainsi que l'amplification de l'intensité, de la durée et de la fréquence des phénomènes de chaleur extrême enregistrés dans beaucoup de villes confirment la situation constatée dans d'autres régions du monde".

Dans ce contexte, a-t-il poursuivi, "les conditions climatiques extrêmement chaudes prévues



en plus de l'expansion urbaine rapide compliqueront les facteurs socio-économiques et environnementaux". Il a cité, à titre d'exemple, que "durant la seule période du 5 au 6 juillet 2018, cinq nouveaux records de température maximale absolue ont été relevés sur cinq wilayas, où l'on a enregistré +51.3C à Ouargla un record pour l'Algérie et pour tout le continent africain, +49.7C à El-Oued, +49.5C à Touggourt, +47.4C à Ghardaïa et +44.8C à Bechar".

### Nécessité de réduire les effets négatifs du changement climatique

Il a expliqué que cette situation "entraînera plus de jours secs consécutifs, ce qui aura un impact sur les moyens de subsistance, l'accès à l'eau et les productions agricoles associés à un risque de sécheresse extrême", d'où la nécessité de "prendre des mesures adéquates pour non seulement réduire les effets négatifs de ce changement climatique mais également de développer des stratégies pour y faire face". Citant le rapport des experts climatologues de l'Organisation météo-

rologique mondiale (OMM), le directeur du CCN a indiqué que "la température moyenne du Globe durant l'année 2020 était d'environ +1.2 C au-dessus de celle de la période préindustrielle prise comme référence 1850-1900". L'année 2020 aura été, ainsi, "l'une des trois années les plus chaudes jamais enregistrées à l'échelle mondiale", a indiqué M. Sahabi, précisant que "le rapport d'évaluation de l'OMM basée sur cinq ensembles de données de température mondiale issues des centres climatiques globaux, place 2020 au deuxième rang des périodes les plus chaudes de l'année à ce jour, par rapport aux périodes équivalentes du passé". Dans ce contexte, selon les prévisions de l'OMM, avec une année 2020 figurant parmi l'une des trois années les plus chaudes jamais enregistrées, "les six dernières années, 2015-2020, seront alors susceptibles d'être les six plus chaudes jamais observées".

"Les moyennes sur cinq (5) ans (2016-2020) et sur dix (10) ans (2011-2020) sont également les plus chaudes jamais enregistrées. Depuis les années 1980, chaque décennie successive a été plus chaude que la précédente depuis au moins 1850", selon l'Organisation mondiale.

"Aux niveaux actuels d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, le monde reste sur la voie le conduisant à dépasser les seuils de température convenus de 1,5 C ou 2 C au-dessus des niveaux préindustriels, ce qui augmenterait le risque d'effets envahissants du changement climatique au-delà de ce qui est déjà vu", a-t-il prévenu. Pour l'expert, "l'effort de réduire le niveau des émissions de gaz à effet de serre dans un monde en croissance démographique et économique continue, demeure un défi de taille tant sur le plan politique que technique. Le secteur de l'énergie étant au centre de ce défi, puisque la ressource énergétique joue un rôle crucial dans le développement économique et social et constitue en même temps la source primaire des émissions de gaz à effet de serre (production énergétique, transports, bâtiment)".

"Afin de lutter contre le réchauffement climatique global et de limiter la production de gaz à effet de serre produit par les énergies fossiles et passer vers une énergie propre et verte, une transformation profonde et progressive s'impose", a-t-il soutenu.

APS

## LES KSOUR DE GHARDAÏA

### Relance d'un projet de réhabilitation des habitations menaçant ruine

**U**n projet de réhabilitation des habitations menaçant ruine dans les Ksour de M'Zab et Metlili, classés patrimoine national, a été relancé après la levée de gel, ont indiqué des responsables de la direction du Logement (DL) de la wilaya de Ghardaïa. Inscrit en 2014 avant d'être gelé dans le cadre des mesures d'austérité prises par les pouvoirs publics, pour un coût global d'un (1) milliard de dinars, le projet porte sur la réhabilitation et la restauration des habitations menaçant ruine dans les ksour de Metlili, El Ateuf, Melika, Ben Izguen, Boumoura, Ghardaïa, Berriane et Guerara, a précisé le directeur du secteur. Cette opération de grande envergure vise à valoriser et à sauvegarder ces habitations patri-

moniales existantes dans des Ksour de la région "classés patrimoine culturel" et également améliorer le cadre de vie des habitants de ces espaces chargés d'histoire, a expliqué M. Halim Mellat. Le projet prévoit la consolidation des bâtisses en question en utilisant des matériaux traditionnels et la réhabilitation au moyen d'une restauration dynamique, tout en gardant le cachet architectural propre afin, notamment, de renforcer l'attractivité touristique et ce sous l'expertise des spécialistes de la restauration des monuments historiques et culturels relevant du secteur de la culture notamment l'Office de la protection de la vallée de M'Zab (OPVM), a-t-il souligné. De son côté, le directeur de la Culture par Intérim, Mohamed Alouani, a affirmé que le patri-

moine architectural de la vallée de M'Zab (Ghardaïa) classée patrimoine universel par l'Unesco en 1982, est un ensemble urbain riche en vestiges historiques, ses édifices et l'originalité de sa beauté séculaire sont aujourd'hui autant de patrimoines et de supports civilisationnels nécessitant de les sauvegarder et réhabiliter pour les valoriser sur la base du respect de la matière originale.

La région de Ghardaïa, avec l'ensemble de ses Ksour conçus magistralement par les aïeux sous forme architecturale "d'amphithéâtre" épousant le site rocaillieux en tenant compte du climat et des concepts religieux, a pu garder sa structure urbaine durant plus de dix siècles avant de devenir un centre d'intérêt de l'organisme onusien, a

soutenu le responsable. L'architecture de M'Zab dont s'est inspiré le Corbusier, les ouvrages et systèmes hydrauliques ancestraux attirent annuellement de nombreux chercheurs et spécialistes en la matière.

Le patrimoine de la vallée de M'Zab n'est pas seulement historique et architectural, mais également culturel, artisanal et immatériel, son classement patrimoine mondial constitue un atout supplémentaire pour le développement économique de la région basé sur le tourisme, a-t-il fait savoir, estimant que ce patrimoine "atypique" naturel, matériel et immatériel est le "seul domaine où on n'a pas de concurrent dans le monde".

APS

BUS CONVERTIS AU DIESEL-GPLC

# L'Etusa table sur 30% d'économie d'énergie

Plus de 30% d'économie d'énergie sont envisagés au niveau de la consommation de diesel des bus qui seront convertis du diesel au "Dual-fuel" (Diesel-GPLC), a indiqué hier à Alger le Directeur général de l'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), Yacine Krim.



Lors d'un entretien accordé à l'APS, M. Krim a fait savoir que la conversion des bus roulant au Diesel vers le diesel-GPLC, via des kits installés par une main d'œuvre locale, permettra d'atteindre une économie d'énergie de plus de 30% sur le budget de l'Etusa dédié au gazoil dont le coût annuel s'élève à près de 200 millions DA. Sachant que le parc de bus de l'Etusa pour la wilaya d'Alger est de 847 bus, dont 300 dédiés au transport d'étudiants et 150 de transport de personnels.

"Le montage de ces kits a pu être réalisé par les techniciens de Naftal et ceux de l'Etusa. Lors des premiers essais, nous avons constaté de bonnes performances du premier bus hybride, il active désormais sur notre réseau de transport du personnel", a indiqué le DG de l'Etusa, précisant que les essais se poursuivent durant le mois en cours. Par ailleurs, M. Krim a énuméré les différentes niches d'économie d'énergie au niveau de l'entreprise publique dont plusieurs sont en cours d'exploitation.

Ainsi, a-t-il rappelé, 99% du parc de véhicules de services de l'Etusa est passé au GPLC. De plus, une réflexion existe au sein de l'entreprise dans le cadre de l'exploitation de l'énergie

solaire notamment à travers l'installation de panneaux photovoltaïques au niveau des dépôts et des guichets de billetterie de l'Etusa et la mise en service de chauffe-eaux solaires au niveau des eaux sanitaires de ses ateliers.

"Les investissements nécessaires sont importants mais nous y pensons. Certes, ce sont plusieurs petites actions mais nous visons à les multiplier davantage afin d'atteindre des taux importants d'économie d'énergie", a confié le DG de l'Etusa. Concernant l'activité de l'entreprise de transport urbain et suburbain durant la pandémie du Covid-19, M. Krim a fait savoir que malgré une baisse du chiffre d'affaires de près de 30%, l'activité de l'entreprise n'a pas cessé durant toute cette période.

"Notre activité ne s'est pas totalement arrêtée car nous avons, entre autres, été sollicités par la Wilaya d'Alger pour le transport du personnel de santé au niveau de la capitale. Nous avons également transporté du personnel d'entreprises qui devaient maintenir leurs activités pendant la crise sanitaire en l'absence de transport collectif urbain et sub-urbain, et ce, grâce aux conventions que nous avons signées", a-t-il souligné.

## VERS L'ACQUISITION PROCHAINE DE 70 BUS MERCEDES-BENZ ASSEMBLÉS LOCALEMENT

Durant cette période, le même responsable a fait observer que l'entreprise a introduit le télétravail et aménagé les horaires de travail pour assurer la distanciation sociale nécessaire. De plus, a-t-il souligné, cette pandémie a permis aux cadres et informaticiens de l'Etusa "de proposer des projets intéressants pour l'entreprise et encouragés par la direction".

"Nous avons pu lancer notamment la digitalisation de l'information voyageur au niveau des bus. Ce sont des services que nous importons qui, désormais, sont réalisés par nos ingénieurs" s'est félicité M. Krim. Concernant l'offre de transport au niveau de la capitale, le DG a indiqué que l'entreprise publique n'est pas en mesure de répondre à l'ensemble de la demande de transport au niveau de la wilaya d'Alger qui s'étend de plus en plus. "Cependant, nous faisons le maximum pour satisfaire la demande de l'ensemble des voyageurs. Nous avons d'ailleurs un projet d'acquisition de 70 bus Mercedes-Benz issus de l'industrie militaire", a-t-il annoncé.

R.N

## AÉRONAUTIQUE

### Airbus a livré 566 avions en 2020

Airbus a livré 566 avions commerciaux en 2020, soit un tiers (34%) de moins que l'année précédente, conséquence des difficultés des compagnies aériennes provoquées par la pandémie de Covid-19, a annoncé vendredi l'avionneur européen. La société a par ailleurs engrangé 268 commandes nettes (383 sans compter les annulations et modifications de commande) en 2020, contre 768 l'année précédente, soit un effondrement de 65%.

Les livraisons constituent un indicateur fiable de la rentabilité dans l'aéronautique, principalement parce que les clients paient la majeure partie de la facture au moment où ils prennent possession des avions. Or, les compagnies aériennes ont été terrassées par l'effondrement du trafic aérien et conduites pour certaines à chercher à reporter ou annuler leurs livraisons.

« Afin de surmonter les restrictions de voyages internationaux, les équipes d'Airbus ont développé une solution innovante de e-livraisons (livraisons électroniques) qui a concerné plus de 25% des livraisons de 2020.

Ce dispositif a permis à nos clients de prendre réception de leurs avions tout en minimisant la nécessité pour leurs équipes de voyager", indique la société. Pour s'adapter à une reprise du trafic aérien, qui ne devrait retrouver son niveau de 2019, qu'entre 2023 et 2025, l'avionneur a baissé au printemps ses cadences de production de près de 40%.

R.E

## SAHEL

### La BAD compte développer une grande zone de production mondiale d'énergie solaire

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé le développement d'une des plus grandes zones de production mondiale d'énergie solaire dans la région du Sahel. "La Banque africaine de développement déploie, dans le Sahel, un projet électrique géant appelé Desert to Power (D2P). Ce projet fera du Sahel l'une des plus grandes zones de production d'énergie solaire au monde", a précisé la BAD dans un communiqué publié sur son site web.

Cette initiative vise à produire dix gigawatts d'énergie afin de fournir de l'électricité à 250 millions de personnes d'ici à 2025, dont au moins 90 millions seront connectées au réseau électrique pour la première fois, détaille la Banque.

Outre les systèmes solaires photovoltaïques domestiques individuels, D2P permettra de déployer des mini-réseaux photovoltaïques et des centrales de production d'électricité captive à usage commercial et industriel, selon l'Institution financière africaine. Il est égale-

ment prévu de produire de l'électricité en synergie avec les programmes agricoles et hydrauliques.

"L'initiative a reçu l'onction politique des chefs d'Etat et de gouvernement du G5 Sahel en septembre 2019 à Ouagadougou", ajoute la BAD. S'agissant des pays concernés par ce projet, la BAD avance que D2P couvre onze pays allant du Sénégal, à l'ouest, à Djibouti, à l'est et touche outre les cinq pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), Djibouti, l'Erythrée, l'Éthiopie, le Nigeria, le Sénégal et le Soudan.

Selon l'indice de vulnérabilité au changement climatique 2017, les projections estiment que la menace du changement climatique entraînera une perte annuelle équivalente de 2 à 4% du PIB dans la région du Sahel d'ici à 2040, alerte la Banque.

Au cours de ces dernières années, les ressources de la Banque allouées au financement de l'adaptation au changement et à la résilience climatiques ont quintuplé, passant de

338 millions de dollars américains en 2016 à 2 milliards de dollars en 2019, a fait savoir la BAD.

"L'engagement de la Banque, dans le secteur des énergies renouvelables, a permis de fédérer d'importants partenaires en faveur de D2P", note la BAD.

Ainsi, la Banque européenne d'investissement, l'Agence française de développement, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), Power Africa (des Etats-Unis), Africa 50 et le Fonds vert pour le climat (GCF) se sont déjà engagés dans le financement et l'accompagnement de l'initiative. L'appui technique de la Banque dans le renforcement de la capacité institutionnelle nécessaire pour la gestion de la production et la distribution d'énergie solaire a également permis l'ouverture des projets au secteur privé, un important levier pour accélérer le déploiement des projets, souligne le communiqué.

Outre une résilience accrue face au changement climatique, l'initiative D2P permettra un

meilleur taux d'accès à l'électricité dans la région et stimulera le développement économique et social et des innovations dans le domaine de la santé, dans des pays du Sahel à faible revenu.

"Le déficit en infrastructures énergétiques est considéré comme l'un des principaux obstacles au développement et au progrès en Afrique", soutient la BAD.

L'initiative D2P permettra de stimuler la réalisation d'au moins quatre des cinq piliers stratégiques High 5 de la Banque : "Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie", "Industrialiser l'Afrique", "Intégrer l'Afrique" et "améliorer la qualité de vie des populations en Afrique". Décembre dernier, la BAD a consacré la 4e édition de l'Africa Energy Market Place (AEMP) aux pays du G5 Sahel dans le cadre de l'initiative D2P. Au cours de cette rencontre, ces pays ont présenté leurs feuilles de route respectives aux partenaires techniques et financiers.

R.E

## VACCIN ANTI-COVID L'OMS appelle les pays à cesser les "accords bilatéraux" avec les laboratoires

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé vendredi à une plus grande solidarité vaccinale dans la lutte contre le Covid-19, et demandé aux pays riches de cesser de conclure des "accords bilatéraux" avec les laboratoires pharmaceutiques.

"Je demande instamment aux fabricants de donner la priorité au déploiement" des vaccins par le biais du mécanisme Covax mis en place par l'OMS et ses partenaires, a déclaré le chef de l'agence de l'ONU, Tedros Adhanom Ghebreyesus en conférence de presse.

"Et je demande instamment aux pays et aux fabricants de cesser de conclure des accords bilatéraux au détriment du Covax", a-t-il martelé.

Le patron de l'OMS a également demandé aux pays qui ont commandé plus de vaccins que nécessaire de les "donner (...) immédiatement au Covax qui est prêt à les distribuer équitablement dès aujourd'hui".

"Le nationalisme vaccinal nuit à tout le monde", a-t-il souligné, déplorant que trop peu de pays pauvres aient pu commencer à recevoir des vaccins. Cet appel intervient alors que l'Union européenne, sous le feu des critiques pour un démarrage poussif des campagnes de vaccination, a doublé cette semaine ses précommandes du vaccin anti-Covid Pfizer-BioNTech.

R.N

## CHINE La pandémie s'intensifie, deux villes coupées du monde

La pandémie de Covid-19 s'est intensifiée presque partout sur la planète vendredi, notamment en Amérique du Nord et en Afrique, tandis que la Chine a coupé du monde deux grandes villes pour endiguer de nouveaux foyers coronavirus. Sur sept jours, 658.100 nouveaux cas ont été enregistrés en moyenne toutes les 24 heures, soit 14% de plus que la semaine précédente. La progression est de 21% aux Etats-Unis/Canada, de 19% sur le continent africain, de 16% en Amérique latine/Caribbes, de 12% au Moyen-Orient et de 8% en Europe.

Depuis l'apparition, il y a plus d'un an, du nouveau coronavirus en Chine, près de deux millions de personnes ont péri sur 87 millions de cas confirmés. Dans ce contexte, l'Union européenne a donné vendredi un coup d'accélérateur à ses programmes de vaccination, critiques pour leur lenteur, en doublant ses précommandes de doses de Pfizer-BioNTech, tout en attendant les premières livraisons de celles de Moderna.

L'UE pourrait en outre autoriser fin janvier un troisième vaccin, celui d'AstraZeneca/Oxford.

En outre, la diffusion rapide de nouveaux variants du coronavirus plus contagieux inquiète d'autant plus que les vaccins, conçus dans un temps record, ne sont toujours pas déployés à grande échelle. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé vendredi à une plus grande solidarité vaccinale dans la lutte contre le Covid-19 et demandé aux pays riches de cesser de conclure des "accords bilatéraux" avec les laboratoires pharmaceutiques.

R.N

## USA Nouveau record des contaminations

Les Etats-Unis ont enregistré vendredi un nouveau record de contaminations avec près de 290.000 cas de Covid-19 recensés en 24 heures, selon les chiffres de l'université Johns Hopkins, qui font référence.

Dans le même temps, le pays, confronté à une flambée de l'épidémie, a déploré 3.676 morts de la maladie, selon un relevé effectué chaque jour à 20H30 locales par des chiffres de l'université, actualisés en continu. La veille, le pays avait enregistré un record de quasiment 4.000 décès en une seule journée.

Quelque 131.000 personnes sont actuellement hospitalisées pour cause de Covid-19, selon les données du Covid Tracking Project. Au total, les Etats-Unis ont enregistré 21,8 millions de cas et plus de 368.000 morts du coronavirus depuis le début de la pandémie.

Le pays, où les restrictions dépendent des autorités locales, compte en fine sur la campagne de vaccination, qui a commencé mi-décembre, pour venir à bout de la crise sanitaire. Mais pour le moment, seules un peu moins de 6 millions de personnes ont reçu une première injection de l'un des deux vaccins autorisés dans le pays, pour une population de quelque 330 millions d'habitants.

R.N

## VACCIN MODERNA 5 questions en suspens

Après sa réunion du 6 janvier 2020, l'Agence européenne du médicament a jugé, selon les données disponibles actuellement, que le vaccin de Moderna remplit les critères de sûreté, de qualité et d'efficacité pour lutter contre la Covid-19 chez les plus de 18 ans en Europe.



L'instance européenne a attribué à la formule vaccinale de Moderna une autorisation de mise sur le marché (AMM) conditionnelle (ou conditional marketing authorisation), l'équivalent de l'emergency use authorisation délivrée par la Food and Drug Administration aux Etats-Unis. L'AMM conditionnelle est attribuée selon les critères suivants :

- la balance bénéfice-risque est positive ;
  - la firme pharmaceutique doit fournir des données supplémentaires après l'autorisation ;
  - le médicament répond à un besoin médical non satisfait ;
  - les bénéfices pour les patients de la disponibilité immédiate du médicament doivent être supérieurs aux risques inhérents au fait que des données supplémentaires soient requises.
- Elle est valable un an et peut être convertie en AMM standard, qui

dure cinq ans, après la livraison des données scientifiques complètes. Bien que le vaccin ait été autorisé, il reste des questions en suspens.

### Peut-on se faire vacciner si on a déjà eu la Covid-19 ?

Dans le groupe vaccinal, 343 cas de Covid-19 ont été identifiés, grâce à des tests sérologiques, avant le lancement du protocole. Les concernés n'ont pas souffert de plus d'effets secondaires que les autres participants. Mais cela ne suffit pas à conclure sur l'efficacité du vaccin de Moderna sur les personnes ayant déjà eu la Covid-19.

### Les vaccinés transmettent-ils toujours le virus ?

Cette question s'est déjà posée pour le vaccin de Pfizer et BioNTech et la réponse est la même dans le cas du vaccin de Moderna. Pour le moment, il n'y a

aucune donnée sur l'impact de la vaccination sur la propagation du virus. Les scientifiques ne savent pas si les personnes vaccinées transmettent encore le virus et si oui, dans quelle proportion.

### Combien de temps dure la protection induite par le vaccin ?

Malheureusement, les essais cliniques sont trop récents pour estimer la durée de la protection immunitaire induite par le vaccin. Mais les participants seront suivis pendant deux ans encore pour collecter plus d'informations sur ce paramètre.

### Doit-on vacciner les enfants ?

Non, le vaccin de Moderna n'est pas conseillé pour les enfants. Il a été testé uniquement sur des adultes de 18 ans et plus. Néanmoins, l'Agence européenne du médicament a donné son feu vert, le 18 décembre 2020, pour que la firme pharmaceutique

mène des essais impliquant des enfants.

### Y a-t-il des risques d'allergies avec ce vaccin ?

Après les premières injections du vaccin Pfizer, plusieurs personnes ont fait des réactions allergiques. Cela est aussi possible avec le vaccin de Moderna. Le risque d'allergie existe pour toute personne se sachant allergique à l'un des composants du vaccin. Dans ce cas-là, il n'est pas recommandé de se faire vacciner ou de recevoir la deuxième dose si la première a déjà été administrée. Malgré ses questionnements légitimes, l'utilité du vaccin de Moderna n'est pas remise en cause. Tout comme ses concurrents, il répond à un besoin réel et urgent de diminuer le nombre de cas de Covid-19 dans les hôpitaux et la mortalité associée à la maladie.

Source : Futura science

## PREMIER MINISTRE CANADIEN La situation de la pandémie est "effrayante"

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a estimé vendredi que la situation actuelle de la pandémie de nouveau coronavirus était "effrayante".

En date de vendredi après-midi, le Canada comptait un total de 642.548 cas d'infection et 16.665 décès, selon la chaîne CTV.

"Franchement, c'est effrayant de voir des cas augmenter dans le pays et dans le monde, jour après jour", a dit M. Trudeau lors d'une conférence de presse à Ottawa. Les choses sont "difficiles" en ce moment, a-t-il estimé, implorant les gens de respecter les mesures de santé publique nécessaires et s'engageant à maintenir l'aide fédérale allant d'un soutien économique au déploiement de l'armée pour aider la population à faire face à la crise.

Vendredi, la province de l'Ontario a signalé 4.249 nouveaux cas d'infection, soit un nouveau record journalier, et 26 décès supplémentaires.

Le Premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a déclaré vendredi que la province se trouvait dans la "situation la plus grave" et que les conséquences seraient encore plus graves si les mesures de santé publique n'étaient pas respectées, avertissant que le confinement à l'échelle de la province pourrait ne pas prendre fin le 23 janvier.

La province du Québec, qui doit imposer un couvre-feu de quatre semaines à partir de ce samedi, fait face également à des tensions dans son système de santé. Vendredi, elle a signalé 2.588 nouveaux cas d'infection et 45 décès supplémentaires.

Le même jour, Justin Trudeau a annoncé que son gouvernement s'était engagé à vacciner tous les Canadiens qui le souhaitent d'ici la fin septembre. Le pays devra administrer environ 100.000 doses par jour les 265 prochains jours s'il veut vacciner tous les adultes au Canada d'ici là.



R.N



BOUMERDES

## Le taux d'éradication des chalets porté à 72%

**L**e taux d'éradication des chalets installés, à travers la wilaya de Boumerdes au lendemain du séisme du 21 mai 2003, a atteint actuellement près de 72%, a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur local du logement. "Ce taux représente 10.837 chalets éradiqués sur un total de 14.917 unités installées à travers la wilaya au lendemain du séisme, soit un taux de 72,64%", a indiqué le directeur Nabil Yahiaoui, dans un exposé présenté à une réunion consacrée à l'examen de la situation du logement (toutes formules confondues) dans la wilaya, en présence du wali Yahia Yahiathene, de l'exécutif de wilaya et de représentants de différents organismes concernés. Les chalets restants, sont au nombre de 4.080, répartis sur 13 communes. Ils ont été redistribués dans un cadre social, après le relogement de leurs occupants parmi les sinistrés du séisme, a-t-on in-

diqué de même source. Ils "seront démolis progressivement selon un calendrier qui sera dicté par l'état d'avancement des travaux de réalisation des projets de logements dans la wilaya", a souligné M. Yahiaoui. L'éradication de ces chalets, installés au niveau de 95 sites répartis sur 28 communes de Boumerdes, a permis le relogement d'une population globale de près de 40.000 âmes, avec une moyenne de cinq membres par famille et par logement, à travers 19 communes, a encore précisé le directeur du logement. Ce responsable, a rappelé que cette opération d'éradication (éradication et relogement de leurs résidents) a été officiellement entamée, à la fin 2016, toutefois elle a été "gelée" depuis le début de mise en œuvre des mesures préventives contre la Covid-19. La dernière opération de relogement dans ce

cadre a été réalisée le 9 juin 2019, au profit de 1.040 familles de la commune de Boudouaou (à l'Ouest de Boumerdes), rappelle-t-on. La wilaya de Boumerdes a bénéficié, depuis 2013, d'un programme de 12.000 unités de logements, dans les deux formules, à savoir le public locatif (LPL) et le programme de résorption de l'habitat précaire (RHP). Outre 420 aides à l'habitat rural, également destinées à l'éradication des chalets. A cela s'ajoute un programme de près de 8.000 unités, dont a bénéficié la wilaya au lendemain du séisme, lequel a été livré dans sa totalité au profit des sinistrés. La démolition des chalets a permis la récupération d'une assiette de 200 ha, sur un foncier ciblé estimé à 400 ha. L'assiette libérée a été destinée à l'implantation de nombreux programmes de logements et d'équipements intégrés, dont 8.400 logements AADL, 1.787 LPL et 1.120 LPA.

## RELIZANE

**Formation de 112 superviseurs de l'enquête nationale sur le service public de l'eau**

L'Agence du bassin hydrographique "Chellif Zahraz" a organisé, mercredi à Relizane, une session de formation au profit de 112 enquêteurs et contrôleurs sociaux sélectionnés pour effectuer l'enquête nationale sur le service public dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement au niveau local, a-t-on appris auprès de cette instance.

Le chef de département communication de cette Agence, Mourad Azouza a souligné que cette session de formation s'est articulée autour des phases et méthodologie de déroulement de cette enquête sur la distribution de l'eau potable et le réseau d'assainissement.

Il a indiqué que cette rencontre de formation d'une journée a permis aux enquêteurs et contrôleurs de prendre connaissance des différentes phases et des méthodes de cette enquête supervisée par le ministère des Ressources en eau. L'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau a été chargée d'effectuer cette enquête à travers toutes les communes du pays. Il est prévu la création d'une base de données pour élaborer des rapports techniques de chaque commune et constituer un outil d'évaluation du secteur de l'eau, en général.

## EL BAYADH

**Vers la permanisation de plus de 3.700 travailleurs du DAIP**

La direction de l'Emploi de la wilaya d'El Bayadh table sur la permanisation, au cours de cette année, de plus de 3.700 travailleurs, recrutés par le dispositif de l'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), et ce dans le cadre d'une opération qui vise à l'insertion socio-professionnelle des diplômés, a-t-on appris auprès de cet organisme. L'opération de l'insertion de cette catégorie d'employés, lancée depuis plus d'une année, se poursuit, en application du décret exécutif 19/336, qui concerne les bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et l'insertion sociale des diplômés, a indiqué à l'APS le directeur local de l'Emploi, Mohamed Ziane.

Cette démarche a permis, jusqu'à présent, l'insertion de 37% des employés concernés, sur un nombre total qui s'élève à 4.853, soit 1.107 employés permanisés dans plusieurs secteurs, a-t-il ajouté.

L'opération a touché dans une première étape les employés qui ont cumulé une expérience de plus de 8 ans, a également expliqué le responsable.

Ainsi, 296 employés dans le secteur de l'éducation, 247 employés dans les différentes structures relevant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales (dont les services de wilaya, les dairas et les communes), 143 employés dans le domaine de la santé et de la population, 65 employés dans le secteur de l'habitat, et d'autres dans différents secteurs, ont été permanisés.

L'opération d'insertion de cette catégorie se poursuit, avec l'objectif de permaniser 2.294 employés qui dépassent les 8 années d'expérience, et ceux qui ont une expérience, variant entre 3 et 8 ans, en plus de 830 qui ont une expérience en dessous de 3 ans, a relevé M. Ziane, notant que l'insertion se fait selon les postes budgétaires disponibles dans les différents secteurs administratifs.

## SÉTIF/ COVID-19

**Une "Touiza" pour faire face aux retentissements de la pandémie**

*Les retentissements de la pandémie de Covid-19 dans la wilaya de Sétif ont renforcé les efforts et les initiatives de la société civile, depuis son apparition en mars dernier à ce jour, à la faveur d'une "Touiza" grande nature traduisant de manière significative le sens de la solidarité et de l'entraide entre les enfants d'un même peuple uni.*



Dans ce contexte particulier, de nombreuses associations, hommes d'affaires, artisans et citoyens ont consacré toute leur énergie à lutter contre la propagation de la Covid-19, dont l'association des oulémas musulmans algériens qui a organisé des actions de solidarité et de prévention en accompagnant les efforts de l'Etat pour faire face à la pandémie de Covid-19 et ses répercussions sur la population.

L'association des oulémas musulmans algériens de Sétif a ainsi participé, depuis le début de cette crise sanitaire exceptionnelle au cours de laquelle la wilaya de Sétif a enregistré par moment des taux de contamination élevés, à la mobilisation collective de la société civile en prêtant notamment assistance au personnel médical du CHU Mohamed Abdenour Saâdna en équipant deux salles de réanimation, a indiqué à l'APS, Moussa Mili, responsable du bureau local de l'association.

Ces salles ont bénéficié d'équipements médicaux modernes importés de l'étranger, composés de 2 ventilateurs de réanimation, de lits et d'autres dispositifs médicaux, contribuant ainsi à soutenir la prise en charge des malades atteints par le coronavirus dans de bonnes conditions, a précisé la même source.

Selon M. Mili, l'initiative d'équiper ces salles de réanimation revient au pôle médical de l'association des oulémas musulmans algériens, regroupant 30 médecins généralistes et spécialistes, afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et aux nombreux cas de contaminations enregistrés dans la wilaya. Et d'ajouter : "depuis l'apparition des premiers cas, l'association s'est également empressée d'organiser de vastes campagnes de prévention et de désinfection des institutions, des structures accueillant du public et les établissements de santé comme le CHU Mohamed Abdenour Saâdna".

L'association a entrepris, en ce sens, des actions au profit des établissements de santé notamment les hôpitaux de Ain Oulmène et El Eulma et l'établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie de Ain Abessa, des centres de rééducation, des bureaux de Poste, des établissements pour personnes âgées et de l'enfance assistée, en mobilisant 2 équipes composée chacune entre 5

et 10 bénévoles, a précisé la même source. En même temps, l'association des oulémas s'est attelée, dit-il, à sensibiliser la population via sa page officielle sur les réseaux sociaux au respect des mesures de prévention contre la Covid-19 et à prodiguer des conseils visant à amoindrir les retombées psychologiques du confinement chez les citoyens les plus fragiles, à l'instar des personnes âgées et celles souffrant de pathologies chroniques comme le diabète et les maladies cardiovasculaires.

Aussi, au même titre que plusieurs autres acteurs de la société civile, l'association des oulémas musulmans algériens de Sétif a distribué plus de 100.000 masques au profit des équipes médicales et paramédicales, aux communes, en plus d'un nombre important de bouteilles de gel hydro alcoolique, de gants et de lunettes de protection, a détaillé son responsable local.

Selon M. Mili, en cette période difficile que traverse notre pays, la "solidarité" demeure le maître mot jusqu'à la disparition définitive de la pandémie.

**Des actions traduisant l'ampleur de la cohésion du peuple**

Contribuant de son côté à la solidarité collective, le Croissant rouge algérien (CRA) a procédé à la distribution de 40 tonnes environ de produits alimentaires, de matériel médical, de produits de nettoyage et de désinfection aux habitants des zones reculées de 25 communes de la wilaya.

Selon le responsable de la commission de wilaya du CRA, Rachid Bouguessa, il s'agit de denrées alimentaires variées (semoule, farine, huile de table, pâtes, eaux minérales) distribuées sous forme de colis, en plus de 6.000 boîtes de lait pour bébé, 50.000 abaisse-langue, 200 blouses médicales ainsi que des détergents et des désinfectants.

Et de poursuivre : "les actions menées durant cette période de crise sanitaire traduisent l'ampleur de la cohésion et de la fraternité du peuple algérien, car il a concouru à renforcer, à relayer la culture de la solidarité et à raffermir l'unité entre les enfants du peuple pour lutter contre la Covid-19".

Plusieurs autres associations locales ont également contribué dans les grandes villes à ce pro-

fond élan de solidarité, à l'instar des associations "El Kaouafil Ettibia" de Sétif, "El noukhba El Watania Lil Ouloum Ettibia" de Ain Oulmène, et "El Irtikae" de Djemila, à travers l'organisation de campagnes de collecte de dons, de nettoyage et de désinfection, en plus de la distribution de moyens de protection comme les gels hydro alcooliques et de solutions désinfectantes. L'association "Dhaé Bassmatek" (met ton empreinte) de Bougaâ (Nord de Sétif) fait également partie du large éventail des acteurs de la société civile ayant contribué à collecter des dons pour renforcer les établissements publics hospitaliers avec des équipements médicaux de première nécessité, par l'acquisition de cuves à oxygène de concert avec des commerçants et des bienfaiteurs.

La contribution de l'antenne d'El Eulma de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a été à ce titre jugée "majeure" dans le renforcement de l'hôpital Saroub El Khatir en matériel médical en lui délivrant 6 ventilateurs (4 mobiles et 2 fixes) et 7 écrans de surveillance indispensables à la réanimation des cas graves de Covid-19.

La wilaya de Sétif a enregistré des résultats très prometteurs en matière de confection de masques de protection par des artisans locaux qui ont collaboré de manière efficiente à lutter contre l'épidémie, estimant des responsables de la Chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM).

"Des les premières contaminations, 20 ateliers artisanaux consacrés à la production de moyens de prévention ont été créés à travers la wilaya, employant environ 164 artisans et apprentis", a affirmé à l'APS, Hamida Benzaarour, responsable chargée de l'animation et du développement économique au sein de la CAM.

Plusieurs artisans affiliés à cette Chambre ont produit et distribué plus de 2 millions de masques, dont un nombre important a été accordé aux structures de santé et divers corps de sécurité, alors que le reste a été cédé sur le marché local à des prix abordables à la portée des citoyens, a précisé Mme Benzaarour. En outre, plus de 12.055 vêtements de protection, 14.810 blouses, 3.300 visières, 200 draps et housses mortuaires ont été produits par des artisans locaux, a fait savoir la même source.

## MÉDÉA

**Des structures sanitaires de proximité dotées d'équipements médicaux**

Plusieurs structures sanitaires de proximité de la wilaya de Médéa ont été dotées récemment d'équipements et d'appareillages médicaux, en vue d'améliorer les prestations sanitaires offertes aux citoyens et faciliter le travail du personnel médical y affecté, a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur local de la Santé (DSP). Les efforts de modernisation

entrepris en faveur des structures de santé, celles notamment situées en zone rurale, a permis de doter, selon le DSP, Mohamed Cheggouri, la polyclinique de la commune de Ain-Oukris, à l'extrême est de la wilaya, d'un appareil de radiographie pour prendre en charge, sur place, les patients qui étaient contraints d'effectuer de longs déplacements, que ce soit vers, les lo-

calités limitrophes dépendant de la wilaya de Msila, ou au niveau du chef-lieu de la daïra de Chellalet-El-Adhaura, a-t-il souligné. Il a fait état, dans le même contexte, de l'ouverture et l'équipement de laboratoires d'analyses médicales au niveau des polycliniques de Tafraout et Kef-Lakhdar, facilitant, ainsi, l'accès à ce type de prestations, assurées aupa-

ravant par des laboratoires privés ou au sein des établissements hospitaliers, note Cheggouri. L'hôpital "Benyoucef Benkhedda" de la ville de Berrouaghia a bénéficié, dans le cadre du renforcement des moyens de dépistage de la Covid-19, d'un scanner ultra moderne qui va permettre de prendre en charge les patients de la région, a indiqué ce même responsable.



# NAAMA ( IRRIGATION ÉCONOMES EN EAU) Soutien à 370 agriculteurs pour l'acquisition d'équipements

Pas moins de 370 agriculteurs de la wilaya de Naama ont bénéficié d'un nouveau dispositif de soutien pour l'acquisition de matériel et outillages d'irrigation économes en eau, a-t-on appris mercredi auprès de la direction des Services agricoles (DSA).



Une aide financière de 200 millions DA a été consacrée à ces agriculteurs pour l'acquisition de divers équipements de pompage d'eau et de matériels pour l'installation d'un nouveau système d'irrigation, récemment homologué par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a indiqué le chef de service organisation de la production et appui technique, Naas Kouider. L'objectif est d'augmenter les capacités de production par le recours de façon plus large aux techniques modernes dans le domaine de l'irrigation et de l'économie d'eau, ainsi qu'à utiliser de l'énergie solaire dans l'exploitation des puits, a-t-il précisé. Le responsable a fait savoir que l'installation de ce nouveau système plus économe en eau

se poursuivra en lui accordant plus de soutien financier et technique dans le cadre du programme de l'année en cours et ce pour encourager les agriculteurs à utiliser le système d'irrigation moderne, dont celui de goutte à goutte, qui sera appuyé de façon systématique dans les projets de mise en valeur et d'investissement agricoles. Une commission de wilaya comprenant des techniciens spécialisés dans divers secteurs se charge du suivi et du contrôle sur site et du recensement des terres agricoles exploitées disposant de puits et de bassins d'irrigation pour l'accompagnement technique des agriculteurs dans la maîtrise des techniques d'exploitation des eaux d'irrigation et l'utilisation de matériels économes en eau, selon la même source.

Il a fait savoir que les terres agricoles utilisant un système d'irrigation économe en eau dans la wilaya de Naama totalisent actuellement 4.000 hectares. Par ailleurs, le responsable a expliqué que le programme d'alimentation des exploitations et des périmètres agricoles en électrification rurale en cours de réalisation dans la wilaya est actuellement à 90 pour cent de taux d'avancement. Le programme concerne un réseau de 255 kilomètres au profit de 288 exploitations agricoles et rurales, réparties à travers la wilaya. Aussi, il sera procédé, durant le mois de janvier en cours, au lancement des travaux de réalisation d'autres opérations d'un nouveau projet, estimé à 1.500 kilomètres d'électrification rurale, a-t-on indiqué.

## EL-AQUINET (TÉBESSA) Raccordement de 64 foyers au réseau d'électricité

Au total, 64 foyers situés dans la région Ain Chania relevant de la commune El-Aouinet (Nord de Tébessa) ont bénéficié mercredi, de la mise en service d'un projet de raccordement en électricité. Une enveloppe financière de plus de 32 millions DA mobilisée du budget supplémentaire de la wilaya, au titre de l'année 2018, a été octroyée pour réaliser ce projet, ont précisé les responsables du secteur de l'énergie, au wali de Tébessa Mohamed El-Baraka Dahadij, lors de l'opération de raccordement, soulignant qu'un réseau de distribution de 13,5 km a été réalisé pour concrétiser ce projet. Lors de la même occasion, le chef de l'exécutif local, a lancé le chantier de raccordement de 250 foyers dans la même zone d'ombre au réseau du gaz naturel. Nécessitant la réalisation d'un réseau de distribution long de 9,2 km, ce projet qui vise l'amélioration des conditions de vie des habitants de cette zone d'ombre et pour lequel plus de 91 millions de DA ont été mobilisés, sera concrétisé dans un délai de 5 mois. Le wali a instruit, à cet effet, les directeurs des différents secteurs d'œuvrer à accélérer les procédures administratives et judiciaires des projets de développements inscrits dans les zones d'ombre et les lancer "dans les plus brefs délais", avec l'objectif d'offrir aux habitants des 456 zones d'ombre que compte Tébessa, un cadre de vie meilleur. Il a souligné également l'importance de créer des commissions mixtes regroupant tous les secteurs concernés pour suivre la concrétisation des projets en cours. M. Dahadij a inspecté en marge de sa visite de travail dans les communes de Boukhadra et El-Aouinet (Nord de Tébessa) plusieurs chantiers notamment dans les secteurs de travaux publics et de l'énergie. Il a ordonné les responsables de recenser toutes les préoccupations des habitants de ces régions et les prendre en charge "selon les priorités", pour améliorer les conditions de vie des habitants et les fixer dans leurs zones.

## BOUMERDES Distribution de plus de 14.500 logements en 2021

Quelque 14.551 logements (toutes formules confondues) seront attribués progressivement, en 2021 à Boumerdes, suivant la réception des projets actuellement en chantier à travers les communes de la wilaya, a annoncé, mercredi, le directeur local du logement, Nabil Yahiaoui. Dans un exposé présenté lors d'une réunion consacrée à l'examen de la situation du secteur de l'Habitat (toutes formules confondues) dans la wilaya, en présence du wali, Yahia Yahiatene, de l'exécutif de wilaya et de représentants de différents organismes concernés, M. Yahiaoui a indiqué que sur ce total de logements programmés à la distribution, 9.200 unités sont des logements publics locatifs (LPL).

A cela s'ajoute la prévision de distribution de plus de 2.400 unités AADL, 870 logements promotionnels aidés (LPA), 250 logements promotionnels publics (LPP), et près de 1.870 aides à l'habitat rural, a-t-il détaillé. Dans son intervention à l'occasion, le wali a insisté sur "l'impératif du respect des engagements pris envers les citoyens, notamment en matière des délais fixés pour les projets et de la facilitation des procédures administratives", à travers, a-t-il dit "une coordination active avec les services concernés", en vue d'aplanir les contraintes et les difficultés entravant le lancement ou l'avancement de certains programmes de logements", a-t-il observé. Il a, également, souligné la

détermination de la wilaya à distribuer les logements "après l'achèvement de tous les équipements et des aménagements externes des différents programmes", signalant le lancement dernièrement de nombreux projets au niveau des cités accusant des manques en la matière. A la concrétisation totale de ces programmes d'habitat, le parc logement de la wilaya de Boumerdes sera porté à 190.000 unités, contre 100.000 unités en 1999, et 139.000 en 2009 ce qui a contribué à la réduction du taux d'occupation par logement qui est passée de 6,6 en 1999, à 6,13 en 2009, avec une prévision d'atteindre 5,2 personnes par logement, voir moins, une fois ces programmes achevés.

## MILA (MOSQUÉE ABOU EL MOUHADJIR DINAR) Lancement des travaux d'urgence de sauvegarde

Les travaux d'urgence de sauvegarde de la mosquée Abou El Mouhadjir Dinar appelée également Mosquée Sidi Ghanem qui se trouve dans le vieux Mila ont été engagés courant cette semaine, a indiqué mercredi, le chef du service patrimoine culturel à la direction de wilaya de la culture et des arts, Lezghad Chiaba. Les travaux prévus de sauvegarde de ce monument "du patrimoine religieux" portent sur la consolidation de plusieurs parties du monument dont les murs et le toit et la restauration d'autres parties en attendant la fin de l'étude en cours de restauration de cette mosquée, bâtie en l'an 59 de l'Hégire qui représente la première mosquée en Algérie et la seconde dans toute l'Afrique du Nord, a précisé à l'APS le même cadre. Les travaux d'urgence ont été identifiés sur la base d'un rapport d'expertise établi par le chef du projet chargé de l'étude et du suivi de l'opération de restauration, selon la même source qui a relevé que dans le rapport d'expertise, il a été insisté sur l'urgence de travaux de consolidation de certaines parties de la mosquée qui était en état de dégradation et la restauration de certaines autres parties. Lancée en 2019, l'étude de restauration de ce monument a porté dans sa première phase sur "l'état des lieux et les mesures d'urgence" à la lumière de laquelle ont été engagés ces travaux d'urgences, a ajouté M. Chiaba qui a fait savoir que l'étude comprend quatre autres phases. Il s'agira de celle "des données et source historique", puis celle de "l'état de conservation et diagnostic", celle du "projet de restauration" et, enfin, celle de "la publication des données de l'étude et de l'opération de rénovation".

## ANNABA Distribution "prochaine" de plus de 700 LPL à Berrahal

Un quota de 753 logements publics locatifs (LPL) sera distribué "dans le courant du premier trimestre 2021", dans la commune de Berrahal (wilaya d'Annaba), a-t-on appris mercredi, du chef de l'exécutif local, Djamel Ed-dine Berimi. Ce programme de logement sera réservé aux familles vivant dans des conditions précaires à Berrahal, Séraïdi et Oued El Anèb, a précisé le même responsable au cours d'une visite de travail effectuée au chantier de réalisation de ces logements, ajoutant que 553 unités seront octroyées aux demandeurs de logement de la commune Berrahal et le reste du quota sera attribué au profit des habitants des communes de Séraïdi et Oued El Anèb. Sur le chantier de réalisation de ces logements aux localités El Kailtousa et Boukssas Ahmed dans la commune de Berrahal, le chef de l'exécutif local a donné des instructions à l'effet d'accélérer la cadence des travaux secondaires restants et les opérations de raccordement aux réseaux de l'électricité, de gaz et de l'eau potable pour permettre la réception des logements dans les délais impartis. Insistant sur l'importance d'entamer les travaux d'aménagement extérieur pour un cadre de vie convenable, M. Berimi a aussi instruit à l'effet de prendre en charge les aspects en rapport avec les services nécessaires et la scolarisation des élèves.



ISAAC KASONGO (TP MAZEMBE)

# Les matchs de la phase de poules s'annoncent "très disputés"



L'entraîneur adjoint de TP Mazembe (RDC), Isaac Kasongo a estimé que les matchs de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique s'annoncent "amplement disputés" à commencer par la réception du CR Belouizdad à Lubumbashi en février prochain.

Logé dans le groupe B, la campagne démarrera à la maison contre Belouizdad avant d'aller défier Al Hilal du Soudan puis revenir au "Temple" pour jouer les Sud-Africains de Mamelodie pour la phase aller de C1. "Nous avons encore un mois, il

ya une planification en place, il faut qu'on travaille plus pour espérer à une qualification", a laissé entendre Isaac Kasongo sur les ondes de Top Congo FM.

En quête d'une 6<sup>e</sup> consécration depuis 2015, le TP Mazembe ménage à nouveau sa monture pour la saisir cette année. Les Corbeaux sont décidés de renouer avec les consécérations africaines. Travailler à tous les niveaux avant de s'engager. "On va travailler d'abord sur le plan physique, puis sur la tactique et l'animation de

jeu ainsi que la finition. On se crée énormément d'occasions, il faut savoir les mettre car maintenant c'est une autre compétition", indique l'entraîneur adjoint des Corbeaux.

Le quintuple champion d'Afrique a le secret pour traverser cette longue étape de la compétition. "En phase de poules il faut gagner tous les matchs à la maison et faire un match nul à l'extérieur pour espérer à la qualification donc il faut qu'on soit prêt sur tous les plans", conclut-il.

R.S

FOOT / MONDIAL  
DES CLUBS 2020

Des remplacements  
en cas de commotion  
testés par la FIFA

Des remplacements supplémentaires en cas de suspicion de commotion cérébrale seront autorisés durant la Coupe du monde des clubs de football, prévue du 1er au 11 février au Qatar, a confirmé vendredi la FIFA.

"En cas de situation potentielle ou avérée, chaque équipe pourra procéder à un changement maximum par match, en plus des cinq remplacements autorisés", a précisé dans un communiqué l'instance internationale.

La Coupe du monde des clubs, disputée entre autres par le Bayern, les Mexicains des Tigres ou encore les Egyptiens d'Al-Ahly, deviendra la "première compétition internationale dans le cadre de laquelle de tels essais auront lieu", ajoute la FIFA.

L'International Board (Ifab), garant des lois du jeu, avait donné en décembre 2020 son feu vert pour une telle expérimentation dès janvier 2021. Alors que le rugby autorise les remplacements temporaires, l'Ifab a opté pour un remplacement permanent afin de mettre le joueur à l'abri d'un deuxième choc, d'éviter toute pression pour qu'il reprenne le match et de donner davantage de temps pour évaluer sa santé.

Les commotions cérébrales peuvent causer des symptômes à court terme (vertiges, maux de tête, confusion, nausées) mais leur répétition est également délétère et a été mise en cause dans les maladies neurologiques précoces dont souffrent d'anciens footballeurs ou rugbymen après l'arrêt de leur carrière.

R.S

OPEN D'AUSTRALIE  
Les six meilleurs  
joueurs et joueuses  
seront en quarantaine  
à Adélaïde

Le patron de Tennis Australia Craig Tiley a annoncé vendredi que le "Top 3 messieurs et le Top 3 dames", seront confinés à Adélaïde plutôt qu'à Melbourne en amont de l'Open d'Australie, où ils joueront une exhibition fin janvier. Tiley a expliqué sur Tennis Channel, que la décision de confiner "le Top 3 messieurs et le Top 3 dames dans une autre ville a été prise pour décharger Melbourne". Ainsi, Novak Djokovic, Rafael Nadal, Dominic Thiem, Ashley Barty, Simona Halep et Naomi Osaka devraient donc être concernés par cette mesure. Ils devraient jouer une exhibition les 29 et 30 janvier, a également révélé Tiley qui a précisé qu'une cinquantaine de personnes en tout feront leur quarantaine dans cette deuxième bulle. "Les conditions de la quarantaine seront les mêmes", a-t-il tenu à souligner.

R.S

FOOT/LIGA ESPAGNOLE  
(18<sup>E</sup> JOURNÉE)

La rencontre Atlético de Madrid-Bilbao reportée

La rencontre entre l'Atlético de Madrid et l' Athletic Bilbao, comptant pour la 18e journée de La Liga espagnole qui devait se disputer samedi à 16h15, a été reportée en raison de la tempête Filomena qui touche toute l'Espagne, a annoncé la Ligue de football professionnel espagnole. Ce report est dû à la tempête Filomena qui frappe actuellement l'Espagne et qui a notamment provoqué de très fortes chutes de neige sur Madrid. Pas moins de 50 centimètres de neige sont attendus ce samedi sur la capitale espagnole.

Vendredi soir, l'avion qui transportait les joueurs de l' Athletic Bilbao n'avait pas pu atterrir à l'aéroport de Barajas en raison de la tempête et avait fait demi-tour vers le pays Basque.

R.S

COUPE DE LA CAF

Imbroglie autour des tests  
au coronavirus

Le club ivoirien de San Pedro a déposé vendredi une réclamation auprès de la Confédération africaine de football (CAF) après son élimination de la Coupe de la CAF par le Jaraaf de Dakar suite à un imbroglie sur les tests coronavirus.



Selon le président de San Pedro, les Sénégalais ont été autorisés à jouer sans avoir le résultat de leurs tests Covid-19 alors que deux des joueurs de San Pedro se sont vus interdire de feuille de match justement parce qu'ils n'avaient pas de test. Avant chaque match, les équipes doivent présenter des tests Covid-19 négatifs récents des joueurs qu'elles veulent aligner. Le Jaraaf n'avait fait aucun test mardi, veille du match, et a effectué des tests en urgence le mardi soir. Le mercredi à l'heure du match, ces résultats n'étaient pas disponibles mais le commissaire du match a quand même autorisé les Sénégalais à jouer, selon la version de San Pedro.

"Nous contestons fermement cette violation du protocole sanitaire de la CAF et venons par la présente poser une réclamation et demander qu'il en soit tiré toutes conséquences de droit", écrit le président délégué de San Pedro, le Tunisien Abdel Karim Bouaziz. Paradoxalement, deux joueurs de San Pedro, dont l'international nigérien et maître à jouer de l'équipe, Oumarou Youssouf, n'ont pas été autorisés à jouer en l'absence d'un résultat de leur test.

Il y a "deux poids deux mesures. Parce que nos joueurs Oumarou Youssouf et Diarassouba Nabil ont été refoulés par le commissaire au motif qu'ils n'avaient pas eu les résultats de leurs tests. Pourtant, dans le

même temps, toute l'équipe sénégalaise a été autorisée à participer à la rencontre quand bien même aucun joueur n'a obtenu le résultat de son test.

C'est très grave. Non seulement, il (le commissaire) nous a privé de deux de nos forces, mais en laissant jouer une équipe qui ne connaissait pas le résultat de son test, il a exposé tout le monde", a affirmé M. Bouaziz.

Lors de ce 2e tour, San Pedro s'est imposé 1-0 à l'aller à Dakar, mais s'est incliné 2-1 lors du match retour à domicile mercredi, après avoir notamment raté un penalty dans la dernière minute du temps additionnel.

R.S

DOPAGE

Le Sud-africain Manyonga, vice-champion olympique de la longueur, suspendu provisoirement

Le Sud-africain Luvo Manyonga, vice-champion olympique du saut en longueur en 2016 à Rio, est suspendu provisoirement pour manquements à ses obligations de localisation antidopage, a annoncé vendredi l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU). L'AIU a simplement annoncé qu'elle poursuivait l'athlète, suspendu provisoirement, sans plus de précisions.

Manyonga, qui fête ses 30 ans vendredi, avait également été sacré champion du monde de la discipline en 2017 à Londres et vice-champion du monde en salle en 2018 à Birmingham. Il possède un record personnel à 8,65 m qui est également le record d'Afrique. Il avait déjà été suspendu 18 mois pour un contrôle positif à la méthamphétamine en 2012 et risque ainsi une sanction lourde. Ma-



nyonga, qui a grandi dans la pauvreté du township de Mbekweni près du Cap, avait admis avoir été à l'époque addict au "tik", un dérivé de la méthamphétamine. Le Sud-africain n'a participé à aucune compétition en 2020, année tronquée par la pandémie de nouveau coronavirus. Les athlètes de très haut niveau

sont soumis à de scrupuleuses obligations de localisation (adresse, stages, entraînements, compétitions), devant en plus renseigner chaque jour un créneau d'une heure et un lieu afin de pouvoir être testés de façon inopinée.

Trois manquements à ces obligations (un contrôle manqué, le "no show", ou des renseigne-

ments imprécis) en moins d'un an sont passibles d'une sanction antidopage.

L'AIU a par ailleurs annoncé vendredi la suspension pour deux ans (à partir de novembre 2019) du Kényan Alfred Kipketer (24 ans), finaliste olympique sur 800 m, pour les mêmes raisons. Il peut encore faire appel.

R.S

FOOTBALL / LIGUE 1 (7E JOURNÉE)

# Enfin une victoire pour le NAHD, le CS Constantine tombe à domicile

La 1re partie de la 7e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputée vendredi, a vu le NA Hussein-Dey obtenir enfin sa 1re victoire de la saison, au moment où le CS Constantine et la JS Saoura s'inclinaient contre toute attente face à l'AS Ain M'lila et la JSM Skikda sur le même score (1-0).



La victoire d'Ennasria à domicile devant l'ASO Chlef (1-0), la première de la saison "2020-2021" a été le fait saillant de cette journée. Il a fallu attendre la 85e minute de la rencontre pour voir enfin Brahim Si Ammar offrir la victoire aux siens, après trois nuls suivis de trois 3 défaites de rang. Ce succès acquis certes dans la douleur permet aux "Sang et Or" de se donner une bouffée d'oxygène en remontant provisoirement à la 16e place en compagnie du RC Relizane et du CS Constantine. Quant à l'ASO, elle voit sa belle série prendre fin, gardant tout de même sa 5e place avec 10 points au compteur.

La surprise du jour est venue de l'AS Ain M'lila qui est allée damer le pion au CS Constantine qui accueillait son adversaire à El-Khroub. La partie allait s'achever sur un score blanc, lorsque Hamia surgissait dans le temps additionnel (90+3) pour

placer une tête imparable dans les filets constantinois, au grand dam du coach du CSC, Abdelkader Amrani.

Cette victoire permet donc aux M'lis de se mettre provisoirement dans le sillage de l'actuel leader l'ES Sétif, avec un total de 14 points, mais sans aucun match en retard.

Cette 2e défaite de rang des "Sanafirs", les éloigne un peu de la première partie du tableau (13e - 6 pts), confirmant ainsi un début de saison en demi-teinte des Sanafirs.

L'autre surprise de vendredi est à mettre à l'actif de la JSMS qui a infligé à la JS Saoura sa première défaite de la saison. Un but en or de Ziouache offre aux "V Noirs" leur seconde victoire de la saison, qui les éloigne quelque peu de la zone de turbulence. Le nouveau promu remonte à la 10e place (7 pts), alors que la JSS recule à la 4e place en attendant de livrer

son match en retard le 2 février face au MC Alger à Béchar.

La 2e partie de la 7e journée programmée hier, a vu l'ES Sétif invaincue depuis le 30 novembre 2019, toutes compétitions confondues, croiser le fer avec son voisin du CABBA qui ferme la marche au tableau, en compagnie de l'USM Bel-Abbès, avec deux points seulement.

Cette dernière espère, à l'instar du NAHD, glaner sa 1re victoire de la saison.

Cette 7e journée sera clôturée demain lundi avec au programme les trois derniers matchs : JS Kabylie - USM Alger, Paradou AC - CR Belouizdad et MC Alger - MC Oran. La Ligue de football professionnel a décalé ces matchs en raison de l'engagement du CRB, du MCA et de la JSK dans les compétitions africaines interclubs, mardi et mercredi.

R.S

FOOT-LIGUE 2/ASM ORAN

## Vers l'installation d'un directoire

L'ASM Oran se dirige vers l'installation d'un directoire pour gérer les affaires du club sportif amateur (CSA) en raison de l'absence de candidats à sa présidence engendrant le report de l'assemblée générale électorale à deux reprises, a-t-on appris hier auprès de cette formation de Ligue deux de football. "Il reste encore un autre rendez-vous électoral qui a été fixé pour mercredi prochain, avec l'espoir de voir des candidats se manifester pour briguer aussi bien la présidence que le bureau exécutif. Il s'agit de la dernière chance pour élire un nouveau président, sinon la direc-

tion de la jeunesse et des sports procédera à l'installation d'un directoire pour gérer les affaires du club pendant 45 jours, comme le stipule la réglementation en vigueur", a déclaré, à l'APS, le manager général de l'ASMO, Houari Benamar. Avant quelques jours de la date fixée pour la troisième tentative de la tenue de l'assemblée générale électorale, c'est toujours les candidats ne se bousculent pas au portillon, a encore affirmé le même responsable. Cette situation s'est répétée négativement sur l'équipe de football de

l'ASMO qui, non seulement n'a pas entamé à temps la préparation d'intersaison, mais elle se trouve toujours sans entraîneur en chef. "C'est la future direction qui est habilitée à recruter un nouvel entraîneur. Personnellement, j'ai engagé des premiers contacts avec le coach Djamel Benchadli qui m'a donné son accord de principe pour diriger l'équipe mais il appartient au nouveau président de finaliser avec lui ou choisir un autre entraîneur", a ajouté le responsable oranais. En attendant, les Vert et Blanc, qui ont repris l'entraînement samedi passé, travaillent sous la hou-

lette du nouveau préparateur physique, Kacem Salim.

Aucun stage d'intersaison n'est encore programmé par l'actuelle direction du club, sachant que le coup d'envoi du championnat de la Ligue deux est prévu pour le 12 février prochain, souligne-t-on. Le président sortant du CSA/ASMO, Merouane Beghor, dont le bilan moral et financier a été adopté lors de l'assemblée ordinaire tenue il y a quelques semaines, campe toujours sur sa position de ne pas briguer un troisième mandat de suite, selon Houari Benamar.

R.S

VOLLEY / SÉLECTIONS NATIONALES (MESSIEURS ET DAMES)

## "Les staffs techniques seront connus avant le 31 janvier"

Le président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Mustapha Lemouchi, a indiqué que les staffs techniques des sélections nationales messieurs et dames seront connus avant le 31 janvier, "pour ensuite se consacrer pleinement à la préparation du Championnat d'Afrique", prévu l'été prochain. "Les staffs techniques des deux sélections seront connus avant le 31 janvier, nous devons boucler ce dossier pour permettre aux équipes de se consacrer à la préparation du prochain Championnat d'Afrique, avec au menu des regroupements périodiques et éventuellement des stages précompétitifs à l'étranger", a indiqué à l'APS le premier responsable de l'instance fédérale.

Pour l'équipe masculine, le sélectionneur national Krime Bernaoui, arrivé à la barre technique en novembre 2019 en remplacement du Cubain Diago Izquierdo Raul, aurait affiché son désir de quitter le navire pour rejoindre le GS Pétroliers.

"J'ai discuté avec Bernaoui, il m'a indiqué qu'il avait rejoint le GSP pour la période actuelle, tout en se disant toujours intéressé à l'idée de continuer avec l'équipe nationale. Nous allons discuter prochainement pour trancher définitivement le sujet. En cas de départ définitif, j'ai en tête trois noms de techniciens algériens, dont l'un d'eux succéderait à Bernaoui", a-t-il ajouté.

Concernant l'équipe féminine, sans entraîneur depuis le Championnat d'Afrique des nations en 2019, elle entrera en stage à partir du 28 janvier pour préparer le prochain rendez-vous continental, dont le lieu de déroulement n'a pas encore été choisi.

La sélection algérienne masculine, après plusieurs mois d'inactivité, sera, elle à partir de vendredi, en stage, consacré essentiellement à l'aspect physique, au Centre national de regroupement et de préparation à Souidania (Alger), en présence de 28 joueurs, dont 9 de l'équipe première. "Il s'agit du premier stage depuis le début de la pandémie. Il sera dirigé par les deux préparateurs physiques et le directeur technique national. Nous avons écarté certains éléments de l'équipe A, dont l'âge a atteint la limite. A partir de ce noyau de joueurs, nous allons sélectionner un groupe de 18 éléments pour continuer le travail jusqu'au Championnat d'Afrique. Les autres joueurs seront appelés à former une sélection B", a conclu le président de la FAVB.

R.S

YOUSSEPH DABO (ENTRAÎNEUR SÉNÉGALAIS DE TEUNGUETH)

## Teungueth aura besoin d'élever son niveau

L'entraîneur du club sénégalais de Teungueth, l'un des adversaires du MC Alger en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, a estimé que le tirage au sort effectué vendredi au Caire a placé son équipe dans un groupe D "très relevé" et qu'elle va devoir "élever son niveau" pour espérer jouer les trouble-fête. "On s'attendait à jouer dans une poule relevée, difficile, parce qu'à ce niveau, il n'y a plus de petites équipes, et c'est donc à nous

d'élever le niveau du club dans sa globalité", a réagi l'entraîneur sénégalais Youssouph Dabo, après le tirage au sort effectué vendredi au Caire.

"ça reste toutefois du football, avec des surprises possibles", a souligné Dabo, selon lequel l'essentiel, pour Teungueth, est de refuser de se focaliser sur une équipe.

Outre le MC Alger et Teungueth FC, le groupe D comprend également l'ES Tunis et le Zamalek, deux anciens vainqueurs de

la compétition.

Ces adversaires "sont des équipes avec une grande histoire dans cette compétition, au contraire de Teungueth FC qui débute" la Ligue des champions, a-t-il fait remarquer. L'équipe de Rufisque doit continuer à travailler pour "grandir", selon Youssouph Dabo.

Même si le niveau de la poule D est élevé, Teungueth FC "n'a pas le droit de s'endormir et doit croire en ses chances de pouvoir

sortir de cette poule", a-t-il souligné. "Pour cela, a ajouté Dabo, il faut se mettre au travail, bien analyser les adversaires et mettre en place des stratégies nécessaires pour gagner des matchs". Pour rappel, les Sénégalais de Teungueth ont créé une véritable sensation en éliminant l'un des spécialistes et ancien vainqueur de l'épreuve, le Raja Casablanca (Maroc), lors du deuxième tour préliminaire.

R.S

CORÉE DU NORD  
**Kim Jong Un qualifie  
les Etats-Unis  
de "plus grand  
ennemi"**



Les Etats-Unis sont le "plus grand ennemi" de la Corée du Nord, a déclaré son dirigeant Kim Jong Un, cité samedi par l'agence officielle KCNA. Pyongyang "devrait se concentrer et se développer en vue de subvertir les Etats-Unis, le plus grand obstacle à notre révolution et notre plus grand ennemi", a-t-il déclaré lors d'une réunion du parti au pouvoir selon l'agence, reçue à Séoul.

PROCHAINES  
ÉLECTIONS  
AU NICARAGUA

**L'opposition  
dénonce des  
persécutions**

Des dirigeants de l'opposition au Nicaragua ont dénoncé vendredi les persécutions du pouvoir politique ou de partisans du gouvernement du président Daniel Ortega, qui devrait briguer en novembre un quatrième mandat consécutif de cinq ans. Au moins 52 dirigeants de l'opposition ont été victimes de "persécution, harcèlement, agressions, saisies, vols et détentions" en 2020 par la police ou par des partisans du pouvoir, selon un rapport présenté par l'alliance d'opposition Unité Nationale Bleu et Blanc (UNAB).

L'UNAB regroupe des organisations de la société civile et de défense des droits de l'homme ainsi que des partis politiques non représentés au Parlement.

Selon le rapport, intitulé "Le Nicaragua soumis à la répression et à la violation des droits", "plusieurs leaders (de l'opposition) sont maintenus arbitrairement par la police en détention à domicile partout dans le pays sans l'ouverture d'aucun dossier pénal". Le porte-parole de l'UNAB Josué Garay a cité notamment le cas de dirigeants de l'opposition dont le domicile est cerné par des policiers qui les empêchent de sortir fut-ce pour aller consulter un médecin ou se rendre à la pharmacie.

EST DE RDC

**6 soldats tués par la population,  
50 otages exécutés par  
des combattants ADF**



L'armée congolaise a dressé vendredi le bilan d'une "émergence inhabituelle" enregistrée "fin décembre-début janvier" sur différents fronts de l'est de la République démocratique du Congo. "Six militaires tués par la population" et "50 otages exécutés par des éléments du groupe Forces démocratiques alliées (ADF). "Dix militaires des FARDC (Forces armées de la RDC) avaient été lyn-

chés par la population (...) A ce jour, six autres militaires ont été tués par la population, continuellement poussée à poser des actes répréhensibles par des hommes politiques", a déclaré le général Léon-Richard Kasonga, porte-parole des Forces armées de la RDC (FARDC).

Le 5 janvier, l'armée a lancé une offensive pour déloger des ADF de la localité de Loselose qu'ils avaient occupée pendant trois jours. "Dans

leur débandade, ces ADF ont exécuté 50 otages", a déploré le général Kasonga dans un point de presse.

Le 31 décembre, au moins 25 civils ont été tués par des combattants ADF d'origine ougandaise dans le village Tingwe dans le secteur de Rwenzori (Beni-territoire), selon des sources locales.

Le porte-parole de l'armée n'a pas évoqué cet incident dans son point de presse, confirmé par des

sources locales. Cet incident a été confirmé par des sources de la mission de l'ONU en RDC (Monusco), faisant état de "17 personnes tuées". Encore le 5 janvier, dans le territoire d'Irumu dans la province déstabilisée de l'Ituri (nord-est), des militaires congolais ont pu "neutraliser six ADF", indiquant que "228" miliciens locaux de l'Ituri ont été "capturés" et "110 hors-la-loi transférés" au parquet militaire pendant la période.

MALI

**L'ex-Premier ministre Cissé  
n'est pas en fuite**

L'ex-Premier ministre malien Boubou Cissé n'est pas en fuite, mais "en lieu sûr" à Bamako, contrairement à ce que suggère la justice qui le met en cause comme le cerveau d'une tentative de renversement des autorités, ont indiqué ses avocats vendredi.

Boubou Cissé, dernier chef de gouvernement du président Ibrahim Boubacar Keïta renversé par un coup d'Etat militaire le 18 août 2020, fait partie des sept personnalités civiles mises en cause fin décembre par la justice. Celle-ci les considère comme les protagonistes d'une "entreprise de déstabilisation"

des autorités mises en place par les colonels pour mener à bien une transition censée ramener les civils au pouvoir. Il se serait agi de discréditer les autorités et de semer le trouble jusqu'à la chute du gouvernement, selon le parquet.

Cinq de ces personnalités ont été écrouées. Mais Boubou Cissé, lui, "est resté introuvable", avait indiqué le parquet.

Boubou Cissé "est à Bamako et en lieu sûr", a dit à la presse l'un de ses avocats, Me Marcel Ceccaldi. "Boubou Cissé n'est pas en fuite", a renchéri un autre avocat, Kassoum Tapo.

NIGÉRIA

**Les forces de  
sécurité sauvent  
103 otages**

Au moins 103 otages détenus par des hommes armés ont été sauvés récemment par les forces de sécurité nigérianes lors de plusieurs opérations dans l'Etat de Katsina, dans le nord-ouest du pays, a déclaré vendredi Aminu Masari, gouverneur de l'Etat de Katsina.

Il a tenu ces propos en s'adressant au siège du gouvernement à Katsina à certaines des victimes secourues. "Nous avons jusqu'à présent libéré 103 des victimes kidnappées et le processus est toujours en cours. Nous faisons cela aussi discrètement que nous le pouvons, pour nous assurer que personne ne soit blessé et éviter de nouveaux enlèvements", a déclaré M. Masari. Il a ajouté que ces opérations s'inscrivent dans le droit fil de l'exercice qui a commencé avec le sauvetage des 344 élèves de l'école secondaire scientifique publique de la ville de Kankara, dans l'Etat de Katsina. Un groupe d'hommes armés a attaqué l'école de Kankara à la mi-décembre 2020 et a emmené des centaines d'étudiants. 344 étudiants ont été libérés par les hommes armés après avoir passé une semaine dans la jungle.

MEXIQUE

**Neuf morts dans une attaque armée lors  
d'une veillée funèbre**

Des hommes armés ont tué au moins neuf personnes lors d'une attaque pendant une veillée funèbre dans une région du centre du Mexique en proie à une guerre de territoire sanglante entre cartels rivaux, ont annoncé les autorités. Les meurtres ont eu lieu jeudi soir dans une maison de Celaya, dans l'Etat de Guanajuato (centre), a rapporté la police locale. Des recherches ont été lancées pour tenter de retrouver les as-

sillants, présentés comme des "civils armés". L'Etat de Guanajuato est confronté à une augmentation des violences en raison d'une lutte de pouvoir entre les cartels rivaux Jalisco Nouvelle génération et Santa Rosa de Lima. En septembre, des hommes armés avaient déjà tué cinq personnes lors d'une veillée funèbre à Celaya. Lundi, cinq personnes ont été assassinées dans un appartement de la ville de Leon. Le réseau de pipelines pétroliers traversant l'Etat

et sa raffinerie ont attiré nombre de gangs qui se battent pour le contrôle du commerce de carburant volé.

Depuis 2006, les violences liées à la drogue et au crime organisé ont fait plus de 300.000 morts au Mexique.

Les experts estiment que la mobilisation de l'armée pour lutter contre le narcotraffic a abouti à fragmenter ces cartels en cellules plus petites et plus violentes.

A 12 JOURS DE SON DÉPART

# Plusieurs options s'offrent à Trump

*Etre écarté du pouvoir, démissionner, se faire discret ou s'affranchir de toutes les conventions ? Plusieurs scénarios s'esquissent pour les 12 derniers jours du mandat de Donald Trump après le coup de force de ses partisans au Capitole.*

**D**émocrates, éditorialistes et même quelques voix républicaines veulent démettre immédiatement Donald Trump, un comble pour celui qui, en tant que présentateur de télé-réalité, se plaisait à lancer aux candidats : "Vous êtes viré !" Ils pressent le vice-président, Mike Pence, d'activer le 25<sup>e</sup> amendement de la Constitution, qui permet de mettre à l'écart un Président jugé "inapte" à exercer ses fonctions. Le loyal Mike Pence n'y est toutefois pas favorable, selon les médias américains. Pour agir, il lui faudrait en outre avoir le soutien d'une majorité des membres du gouvernement, ce qui paraît impossible, surtout après le départ de deux ministres troublés par les violences de mercredi.

## UN SECOND "IMPEACHMENT"

Si Mike Pence n'agit pas, le Congrès lancera une nouvelle procédure de destitution. Une mise en accusation pour "incitation à l'insurrection" pourrait être introduite à la Chambre des représentants dès lundi, selon les médias. Pour destituer Donald Trump, il faudrait ensuite qu'il soit jugé coupable par les deux tiers du Sénat, ce qui n'a aucune chance de se produire avant la prestation de serment de Joe Biden, le 20 janvier.

Reste qu'un second "impeachment", après l'échec d'un procès en destitution début 2020, laisserait une marque indélébile sur son bilan : aucun président américain n'a subi cette infamie.

## DÉMISSIONNER

Le Wall Street Journal, propriété du magnat Rupert Murdoch qui fut un allié de Donald Trump, l'a appelé à "assumer sa responsabilité personnelle et à démissionner". "C'est mieux pour tout le monde, y compris lui-même, s'il s'en va tranquillement", ont écrit ses éditorialistes.

"Je veux qu'il démissionne. Je veux le voir partir. Il a causé assez de dégâts", a renchéri la sénatrice républicaine Lisa Murkowski, une modérée, dans un entretien au journal Anchorage Daily News. "C'est la chose à faire, mais je ne suis pas sûre qu'il soit capable de faire une bonne chose", a-t-elle ajouté. Malgré son changement de ton jeudi, le Président n'a pas fait le lien entre ses appels enflammés à ses partisans et leur coup de force sur



le siège du Congrès. Peu enclin à l'autocritique, il serait en effet surpris qu'il suive ces conseils.

## LA FUITE EN AVANT

Donald Trump qui, avant ces événements, avait évoqué une nouvelle candidature à la présidence en 2024, n'a peut-être pas renoncé. Il pourrait alors être tenté d'utiliser les derniers jours de son mandat pour consolider sa base électorale.

Malgré ses promesses d'assurer une transition "sans accroc", il a fait savoir qu'il n'assisterait pas à la cérémonie d'investiture de son successeur, du jamais vu depuis 1869. Selon les médias, il prépare une visite la semaine prochaine à la frontière sud pour vanter sa fermeté en matière de politique migratoire. Il envisagerait aussi de donner une interview de fin de mandat ce qui, sans script, pourrait faire rejaillir ses habituelles diatribes et théories du complot. Selon plusieurs médias, il s'est également renseigné ces dernières semaines auprès de ses conseillers sur la possibilité de s'accorder lui-même une grâce présidentielle.

AFP

## DES VACANCES EN FLORIDE

Ceux qu'il écoute encore "devraient dire au président Trump de quitter la ville : Prenez Air Force One, allez à Mar-a-Lago et restez-y", a estimé sur NPR l'ex ministre à la Sécurité intérieure de Barack Obama, Jeh Johnson.

"Moins le Président en fera pendant les douze prochains jours, mieux ce sera", a également estimé le sénateur républicain Ben Sasse sur les ondes de cette radio. Fêru de golf, Donald Trump possède de nombreuses propriétés en Floride, en Virginie mais aussi en Ecosse, où il a déjà passé beaucoup de temps pendant sa présidence. Il pourrait s'y rendre à nouveau. Le président sortant est par ailleurs privé depuis vendredi de sa deuxième occupation préférée : twitter. La plateforme a annoncé suspendre son compte de façon permanente.

## GOLFE

### Réouverture de la frontière entre le Qatar et l'Arabie saoudite

**L**e Qatar et l'Arabie saoudite ont rouvert hier leur frontière terrestre, ont affirmé des sources qataries, quelques jours après la reprise des relations entre le petit émirat et plusieurs de ses voisins. "Oui, la frontière est ouverte", a affirmé une source qatarie citée par des médias, tandis qu'une autre confirmait la reprise du trafic vers 07H00 GMT au point de passage frontalier d'Abou Samrah, à 120 km au sud de Doha. "Ils nous laissent passer du côté du Qatar", a indiqué un témoin à la frontière hier. Le 4 janvier, le Koweït, médiateur dans la crise du Golfe, avait annoncé que le royaume saoudien avait accepté de rouvrir toutes ses frontières avec le Qatar. Jeudi, un avion de Qatar Airways a survolé le royaume, selon la compagnie.

En raison des strictes mesures de contrôle au Qatar, liées à la pandémie de nouveau coronavirus, les personnes arrivant d'Arabie saoudite devront présenter un test négatif, faire un nouveau test à la frontière et s'isoler une semaine dans un hôtel agréé par les autorités. "C'est une joie immense, j'ai acheté cette nouvelle voiture pour aller retrouver mes proches en Arabie saoudite, j'ai fait le test Covid et j'attendais ici, espérant qu'ils nous permettent de passer à l'importe quel moment", a réagi Zaid Muhammad al-Marri, 23 ans, un Qatarien dont la mère est saoudienne.

L'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn et l'Egypte avaient rompu en juin 2017 leurs relations avec le Qatar, l'accusant notamment de "soutenir le terrorisme", ce que Doha a toujours démenti. Ces quatre pays arabes ont annoncé mardi la fin de la crise, avec la levée du boycott diplomatique et économique de Doha, lors d'un sommet du Golfe à Al-Ula, en Arabie saoudite.

R.I

OUBBI BUCHRAYA AL-BASHIR (REPRÉSENTANT DU FRONT POLISARIO EN EUROPE)

## Le processus de règlement sous son ancienne formule est "dépassé"

**L**e représentant du Front Polisario en Europe et à l'Union européenne (UE), Oubbi Buchraya Al-Bashir, a affirmé jeudi, que le processus de règlement de la question sahraouie sous son ancienne formule est techniquement "dépassé", en raison du désengagement du Maroc de ses obligations.

Invité du programme "Face-à-Face" sur la chaîne France 24, le responsable sahraoui a déclaré que : "le processus de règlement, sous son ancienne formule avant le 13 novembre dernier, est politiquement obsolète, en raison du rejet par le Maroc du principe d'autodétermination et du référendum, et techniquement, en raison de son invasion militaire d'une nouvelle région dans la zone tampon d'El-Guerguerat".

Dans le même contexte, il a expliqué que cela "n'a rien à voir avec l'annonce du président sortant américain Donald Trump, mais s'explique plutôt par le désengagement du Royaume du Maroc de ses obli-

gations et l'absence depuis des années au niveau des Nations unies, en particulier au Secréariat général et au Conseil de sécurité, d'une réelle volonté politique et de la fermeté nécessaire pour booster le processus de règlement et appliquer les résolutions". "Le Maroc a choisi de faire retarder le processus, procéduralement et politiquement, et nous a ramenés, à présent, au point de départ et à l'avant processus de règlement ONU-Afrique", a-t-il déploré.

"Le cadre juridique, qui est immuable, détermine le statut juridique du territoire et reconnaît la légitimité de la lutte du peuple sahraoui", a-t-il rappelé, affirmant que "les solutions seront issues de l'évolution de la situation sur le terrain".

"L'objectif du Polisario est de faire revenir le Maroc à la raison en vue de reconnaître notre droit à la liberté et à l'indépendance, comme il l'a déjà fait en 1988, après une longue période de réticence", a déclaré M. Buchraya Al-Bashir.

Concernant la tentative marocaine d'assimiler le droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance à une question de séparatisme, le responsable sahraoui a expliqué que : "ce terme est inadmissible, étant donné que le Front Polisario est un mouvement de libération nationale reconnu qui lutte pour établir un droit démocratique ancré du peuple sahraoui, qui est le droit à l'autodétermination".

A ce sujet, il a indiqué que "la proposition du Maroc concernant l'autonomie a été formulée en 2007, mais n'est pas du tout crédible (...)", ajoutant "nous avons dit que pour que le Maroc ait le droit de formuler une proposition d'autonomie, il devait d'abord régler la question de la souveraineté, en permettant au peuple sahraoui d'exercer le droit à l'autodétermination". M. Buchraya a réaffirmé que "le Maroc n'a pas la volonté réelle de parvenir à une solution politique et définitive à la question, autrement il aurait saisi les concessions faites par le Front Polisario

avant le 13 novembre".

A la question de savoir si le Front Polisario compte sur la prochaine administration américaine pour revenir sur la décision du président sortant, Donald Trump concernant l'annonce de "la souveraineté" présumée du Maroc sur le Sahara Occidental, le responsable sahraoui a souligné que le front compte, dans sa lutte, sur la volonté du peuple sahraoui et son soutien au représentant légitime et unique (Polisario)... ainsi que sur le cadre juridique international dans lequel le peuple sahraoui mène sa lutte pour la liberté et l'indépendance". Il a réaffirmé que le pacte du front avec la résistance et le peuple sahraoui "n'a pas de durée de validité limitée et n'a pas de relation avec une génération donnée et sa lutte se poursuit jusqu'à la consécration du droit inaliénable de son peuple à la liberté et à l'indépendance". "L'histoire a rendu justice à tous les peuples et rendra justice au peuple sahraoui", a-t-il conclu.

APS

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA  
DAIRA DE SIDI LADJEL  
COMMUNE DE SIDI LADJEL

2ème MISE EN DEMEURE

L'entreprise des grands travaux public représentée par monsieur SAID YOUSEFI sis à rue martyre aoune allah el amin –commune megrane-EL OUED- titulaire du marché n° 06 du : 16/08/2020 approuvé le : 28/07/2020 sous n° 70/2020 relatif au REVETEMENTS DES VOIRIES CITE ENNASSER SIDI LADJEL est mise en demeure par le président d'APC de sidi ladjel sous huitaine (huit 08 jours) à partir de la première parution de cet avis dans la presse nationale et bulletin officiel des marchés de l'opérateur public de démarrage les travaux.  
Faute de quoi, des mesures coercitives seront appliquées à son encontre, notamment la résiliation aux torts exclusifs de l'entreprise.

SIDI LADJEL LE 10/01/2021 07

Le président De l'Assemblée populaire communale

LA NATION 10/01/2021

ANEP 2116000527

Republique Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural  
Direction Générale des Forêts  
Conservation des Forêts de la wilaya de Bouira  
NIF : 097410019052039

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de services publics, la Conservation des Forêts de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des entreprises ayant soumissionné à avis d'appel d'offre national ouvert pour la réalisation des travaux de plantation fruitière sur 19045 plants (Toutes espèces confondues), programme d'indemnisation feux des forêts, Année 2020, au titre du Fonds National de Développement Rural « FNDR- Ligne 2 ». Paru dans les journaux La Nation et «الجمهورية» à l'issue de l'évaluation des offres, il a été procédé à l'attribution provisoire de marché selon le tableau suivant :

• Lots réservés aux entreprises professionnelles :

N° du lot	Action	Nombre de plants	Communes	Entreprise Bénéficiaire	Note technique (points)	Montant de l'offre en TTC (DA)	Montant de l'offre en TTC (après correction) (DA)
01	Plantation Fruitière	2522	Aomar, Djebahia et Kadiria	ETF BOURAI Ramdhane	25	2.143.570,80	/
02	Plantation Fruitière	2769	Lakhdaria	ETB - ETPHF BOURAOUI Abécène	19,5	2.122.841,00	/
03	Plantation Fruitière	1932	Bouderbala, Maala et Zerber	ETF ZARROUK Malik	22	1.839.264,00	/
04	Plantation Fruitière	2984	Guerrouma (A)	ETP TCE SAADI Saïd	15	2.691.006,50	/
05	Plantation Fruitière	2828	Guerrouma (B)	ETP. ZIANI Saleh	18	2.575.576,50	/
06	Plantation Fruitière	2898	Guerrouma (C)	ETB. AIMEN Hocine	15	2.767.702,00	/

• Lots réservés aux micros-entreprises :

N° du lot	Action	Nombre de plants	Communes	Entreprise Bénéficiaire	Note technique	Montant de l'offre en TTC (DA)	Montant de l'offre en TTC (après correction) (DA)
07	Plantation Fruitière	1358	Aghbalou, Saharadj, Ahaf, Haizer et Taghzout	EURL VERT PROM	19	1.048.806,50	1.024.649,50
08	Plantation Fruitière	1754	Ain Bessem, El Mokrani, Souk El khemis et Dechmia	ETF DJALOUT Mourad	20,5	1.382.304,00	/

Tout soumissionnaire qui souhaite prendre connaissance des résultats de l'analyse et l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières, à se rapprocher de la conservation des forêts de la wilaya de Bouira, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

Conformément aux dispositions de l'article N°82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de services publics, tout soumissionnaire qui contestera l'analyse et l'évaluation des offres effectuée par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bouira dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

LA NATION 10/01/2021

ANEP 2116000557

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

NIF : 410006000016020

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...30.../DRE/WA/2020.

La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales portant les TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE DEVIATION DE L'OUED BEN HADDADI, COMMUNE DE CHERAGA

- Capacité technique : Le présent appel d'offre ouvert et avec exigence de capacité minimal s'adresse à toutes les entreprises disposant d'un certificat de qualification et de classification professionnelles de : Catégorie Sept (VII) ou plus activité principale Hydraulique, code 34.705.
- Capacité financière : Ayant réalisé au moins un projet d'assainissement portant sur travaux de fourniture et pose d'un collecteur gravitaire en béton armé de diamètre Ø2000mm sur un linéaire minimal de 500 ml.
- Justifier un chiffre d'affaire minimum moyen des 03 années de : 250 000 000, 00 DA.

- Capacité professionnelle : Le soumissionnaire doit présenter dans son offre un ingénieur ou master II en hydraulique de 10 ans d'expérience (justifier par diplôme et attestation Nominative (CNAS) de qualité de Chef de projet.
- Le soumissionnaire doit présenter dans son offre les moyens matériels ci-après :
  - Une (01) pelle à chenille, à bras long une hauteur minimum de 14 mètres justifier par facture, carte grise et assurance en cours de validité ;
  - Un (01) retro chargeurs, justifier par carte grise et assurance en cours de validité ;
  - Un (01) camion de 30 Tonnes ou plus, justifier par carte grise et assurance en cours de validité.

en il doit être noté par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet et cela conformément aux dispositions de l'article 63 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à partir de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis dans la presse comme puiement au niveau du trésor de la Wilaya d'Alger de la semaine de Cinq Mille 5000 DA auprès de la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger titré à l'adresse suivante :

D.R.E.W.A IMMEUBLE PEPINIERE - RN 5 CINQ MAISONS EL HARRACH ALGER.

Le paiement du caution des charges se fera sur la présentation d'un bon de paiement au niveau du trésor de la Wilaya d'Alger délivré par la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger.

Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges titrique la déclaration de candidature, le certificat de qualification en vigueur, les bilans, l'encadrement cité et le matériel prévu pour le projet etc.... (pour la liste détaillée se référer à l'article 10 du cahier des charges).

Les offres doivent être déposées à la DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ALGER sous pli cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » appel d'offres N°...30.../DRE/WA/2020 portant : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE DEVIATION DE L'OUED BEN HADDADI, COMMUNE DE CHERAGA

Pour la forme et le contenu de l'offre se référer aux dispositions de l'article 8 du cahier des charges. La durée de préparation des offres est fixée à (08 jours) à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.

Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h 00mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture en séance publique des plis en présence de l'ensemble des soumissionnaires, aura lieu à la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h03 mn.

Durée de validité des offres : Les offres seront valables pour une durée qui correspond à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

LA NATION 10/01/2021

ANEP 2116000461

Espace réservé à la pub

# Derrière le verdict de Londres sur Julian Assange

D'un procès injuste - celui à Londres de Julian Assange, fondateur de WikiLeaks - est sortie une sentence qui à première vue semble juste : la non-extradition du journaliste aux États-Unis, où l'attend une condamnation à 175 années de réclusion sur la base de la Loi sur l'espionnage de 1917. Reste à voir, au moment où nous écrivons, si et de quelle façon Assange sera libéré après sept ans de confinement à l'ambassade d'Équateur et presque deux années d'incarcération dure à Londres.

On parle d'une libération sous caution, mais, si Washington fait appel contre la sentence (comme il semble certain), la procédure d'extradition peut être ré-ouverte et Assange doit rester à disposition de la magistrature en Grande-Bretagne. Sans oublier le fait que dans son verdict la juge Vanessa Baraister s'est dite convaincue de la "bonne foi" des autorités étasuniennes et de la régularité d'un possible procès aux États-Unis, en motivant le verdict seulement pour des "raisons de santé mentale" qui pourraient amener Assange au suicide.

En réalité qu'est-ce qui a déterminé, à ce moment, la non-extradition de Julian Assange aux USA ?

D'une part la campagne internationale pour sa libération, qui a



porté le cas Assange à l'attention de l'opinion publique. D'autre part le fait qu'un procès public d'Assange aux USA serait extrêmement embarrassant pour l'establishment politico-militaire. Comme preuve des "crimes" d'Assange l'accusation devrait montrer les crimes de guerre étasuniens, mis en lumière par WikiLeaks.

Par exemple, quand en 2010 l'agence a publié plus de 250.000 documents étasuniens, parmi lesquels beaucoup sont étiquetés "confidentiels" ou "secrets", sur les guerres en Irak et en Afghanistan. Ou bien quand en 2016, au moment où Assange était déjà confiné dans l'ambassade équatatorienne à Londres, WikiLeaks a publié plus de 30.000 e-mails et

documents envoyés et reçus entre 2010 et 2014 par Hillary Clinton, Secrétaire d'État de l'Administration Obama. Parmi ceux-ci un e-mail de 2011 révélant le véritable but de la guerre OTAN contre la Libye poursuivi en particulier par USA et France : empêcher que Kadhafi n'utilise les réserves d'or de la Libye pour créer une monnaie pan-africaine alternative au dollar et au franc CFA, la monnaie imposée par la France à 14 ex-colonies. Avec les dizaines de milliers de documents, qui ont mis en lumière les véritables objectifs de cette opération de guerre et de quelques autres, WikiLeaks a publié les images vidéos des massacres de civils en Irak et ailleurs, montrant le véri-

table visage de la guerre. Celui qui est aujourd'hui caché par les grands médias.

Alors que dans la guerre du Vietnam des années Soixante et les images des massacres susciterent un vaste mouvement contre la "guerre sale", contribuant à la défaite des USA, le journalisme de guerre est aujourd'hui de plus en plus enrégimenté : aux correspondants embedded, suivant les troupes, n'est montré que ce que veulent les commandements, les seuls autorisés à fournir des "informations" dans leurs briefings. Les rares vrais journalistes opèrent dans des conditions de plus en plus difficiles et risquées, et souvent leurs compte-rendus sont censurés par les grands mé-

dias, dans lesquels domine la narration officielle des événements.

Le journalisme d'investigation de WikiLeaks a ouvert des brèches dans le mur d'omerté médiatique qui couvre les réels intérêts de puissantes élites qui, opérant dans l'"État profond", continuent à jouer la carte de la guerre : avec la différence qu'aujourd'hui, avec les armes nucléaires, elle peut mener le monde à la catastrophe finale. Violer les cabinets secrets de ces groupes de pouvoir, en mettant en lumière leurs stratégies et leurs trames, est une action extrêmement dangereuse que ce soit pour les journalistes ou pour ceux qui, se rebellant contre l'omerté, les aident à découvrir la vérité.

Emblématique est le cas de Chelsea Manning, la militante étasunienne accusée d'avoir fourni à WikiLeaks des documents dont elle avait eu connaissance en travaillant comme analyste de renseignement de l'Armée USA pendant la guerre en Irak. Elle a été pour cela condamnée à 37 années de détention dans une prison de haute sécurité et, relâchée après 7 années de détention dans des conditions très dures, elle a été de nouveau incarcérée pour avoir refusé de témoigner contre Assange ; après une tentative de suicide, elle a été remise en liberté provisoire.

Par Manlio Dinucci

## Du nouveau dans l'enquête sur l'assassinat du général Qassem Soleimani

Derniers développements dans l'enquête sur l'assassinat du général Soleimani et d'Abou Mahdi al-Muhandis par un drone tueur US, près de l'aéroport de Bagdad, le 3 janvier 2020. À l'Université de Téhéran, Ebrahim Raissi, chef de l'Autorité judiciaire iranienne, a déclaré lors du premier anniversaire de la mort du général Soleimani : « Ne pensez pas que quelqu'un comme le président de l'Amérique, qui apparaît comme un assassin ou qui a ordonné un assassinat, peut s'en tirer (...) Jamais ». « Ceux qui ont joué un rôle dans ce meurtre ne seront nulle part en sécurité sur cette terre ».

**La société de sécurité G4S impliquée ?** Le procureur iranien Ali Alqasi-Mehr a ajouté à sa liste de complices du meurtre la base US de Ramstein en Allemagne qui aurait servi de relai pour guider le drone tueur.

Il a accusé la direction de la société américano-britannique G4S, en charge de la sécurité de l'aéroport de Bagdad, d'être impliquée dans le meurtre, ce qu'a tout de suite démenti son porte-parole londonien en déclarant qu'il s'agissait de « spéculations infondées ».

Ce n'est pas l'avis de Qais al-Khazali, secrétaire général de la milice pro-iranienne Asa'ib Ahl al-Haq. Dans « Le dernier

voyage », un documentaire diffusé en Irak, il a affirmé que les caméras de surveillance de G4S ont permis de suivre les déplacements de la cible [Soleimani] au sortir du salon VIP. Et il a ajouté : « Habituellement, lorsqu'un avion atterrit à l'aéroport, G4S est présent à un endroit précis près du site d'atterrissage, mais la nuit de l'assassinat, le véhicule de l'entreprise était stationné exactement sur la voie des passagers, ce qui peut être traduit qu'elle avait une mission particulière à accomplir ».

En Irak, les accusations portées contre G4S par les milices chiïtes ne sont pas nouvelles et leurs réactions parfois violentes : le 3 septembre 2020, un drone a largué un explosif sur son siège à Bagdad provoquant des dégâts importants, mais pas de victimes. Soupçonnée : la « résistance » – c'est-à-dire des groupuscules non identifiés – n'a pas revendiqué l'attaque.

### « Stop G4S »

G4S a été introduite en Irak en 2010, sous le gouvernement de Nouri al-Maliki, une époque où la société britannique était accusée de vendre des « instruments de torture » aux Israéliens. En dépit de la campagne internationale « Stop G4S » lancée par BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions) pour sa gestion des Palestiniens incarcérés dans les

prisons israéliennes, son contrat en Irak a été reconduit par Haïdar al-Abadi et Adel Abdel-Mahdi, les successeurs d'Al-Maliki. Il y a de quoi se poser des questions. Certes, G4S s'est apparemment retirée du marché israélien, mais pour se voir chargée de la sécurité du Hajj en Arabie saoudite sous le nom d'Al Majale G4S. Tout un programme !

En Irak, on se demande sans illusion si Moustapha al-Kazimi, actuel Premier ministre, osera résilier le contrat de G4S.

### Le drone tueur avait été autorisé à survoler l'Irak

L'ancien Premier ministre irakien Haïdar al-Abadi a accusé, le 12 décembre 2020, le gouvernement intérimaire irakien – dirigé par son successeur Adel Abdul-Mahdi – d'avoir autorisé le survol du pays par le drone qui a tué le général Qassem Soleimani et Abou Mahdi al-Muhandis, chef adjoint des Hashd Al-Chaabi. En août 2019, Adel Abdul-Mahdi avait publié un ordre interdisant aux avions étrangers – y compris ceux de la coalition – de survoler l'Irak sans l'approbation préalable du Commandement irakien des opérations conjointes (JOC), un organisme dépendant directement de lui.

Al-Abadi a précisé que l'autorisation donnée à trois drones US d'entrer dans l'espace

aérien de Bagdad, et de se diriger vers l'aéroport, avait été prise par Jabbar Obeid Kazem, commandant de la défense aérienne irakienne. S'agissant d'une opération secrète, le Pentagone n'avait évidemment pas informé le JOC de l'objectif de leur mission...

### Mandats d'arrêt

En juin dernier, le procureur Ali Alqasi-Mehr a émis un mandat d'arrêt contre Donald Trump, et 35 militaires et responsables américains soupçonnés d'être impliqués dans l'assassinat du général Soleimani. Début décembre, le nombre des coupables présumés est passé à 48. Le 3 janvier 2021, des milliers d'Irakiens ont manifesté leur colère à l'endroit où le général Soleimani et d'Abou Mahdi al-Muhandis ont été tués. Le lendemain, sur la place Tahrir à Bagdad, ils ont conspué l'actuel Premier ministre Moustapha al-Kazimi, l'accusant d'être un agent américain. De crainte de représailles plus violentes, les États-Unis ont réduit de moitié le personnel de leur ambassade à Bagdad. D'autres réactions à l'assassinat du général Soleimani risquent en effet de se produire dans les semaines et mois à venir. Au Proche et Moyen-Orient, aussi, la vengeance est un plat qui se mange froid.

Par Gilles Munier



# TÉLÉ

## arte Arlington Road

20h55



En rentrant chez lui, Michael, professeur spécialisé dans l'histoire du terrorisme, sauve la vie d'un garçon, grièvement blessé.

## TF1 Seul sur Mars

21h05



Une équipe de scientifiques, postée sur Mars, est frappée par une violente tempête.

## W9 Antigang

21h05



Buren dirige un commando de policiers aux méthodes expéditives.

## C STAR Chicago Fire

21h00



Tous les membres de la caserne se rendent à l'hôpital au chevet d'un de leurs collègues qui a été grièvement blessé.

# VISION



## france-2 3 billboards, les panneaux de la vengeance

21h05



Mildred Hayes aperçoit trois panneaux publicitaires inutilisés qui lui donnent une idée.

## france-3 Les enquêtes de Morse

21h05



Le Nouvel An 1970. Pendant les vacances de Morse à Venise, une femme est retrouvée morte à Oxford.

## C 8 Kingdom of Heaven

21h05



Balian, un jeune et humble forgeron, enterre son épouse adorée qui s'est suicidée. Un groupe de croisés débarque alors.

## Olivier Minne a été choisi pour Fort Boyard grâce à sa transformation physique



Dans sa carrière, Olivier Minne a connu beaucoup de déceptions : comme il l'a confié, il a été viré quatre, cinq fois de France 2 et a connu maintes fois le placard. En 2002, il a même failli tout arrêter après l'échec de sa version de Pyramide. Une nouvelle fois évincé par la chaîne, l'animateur a carrément quitté le pays.

« Je n'avais même plus mes droits, en tant qu'intermittent du spectacle, pour être au chômage. Là, je me suis beaucoup interrogé. C'est comme ça que je suis parti aux Etats-Unis », a-t-il raconté. Il a pris des cours de comédie, est devenu traducteur et a entamé une impressionnante transformation physique : « Là-bas, c'est vrai que j'ai fait beaucoup de sport, a-t-il reconnu. Je ne pensais pas et je ne me voyais pas changer à ce point. » En moins d'un an, l'animateur s'est taillé une épaisse musculature. Une métamorphose qui a été déterminante pour la suite de sa carrière.

Fin 2002, lors d'un passage à Paris, Olivier Minne a fait une rencontre qui a changé sa carrière. « J'étais revenu depuis deux mois pour présenter un jeu qui s'appelait La Cible, qui était co-produit par les Américains et par les Français », s'est-il souvenu. Côté France, personne ne voulait de lui : c'est la 20th Century Fox qui l'a imposé « contre l'avis de France 2 ».

Olivier Minne a été nommé sans passer des- sans contre l'avis de la chaîne, contre l'avis du producteur, contre l'avis de tout le monde. Au départ, Olivier Minne a trouvé cela pas raisonnable : « J'étais jeune, j'avais 35 ans. Et Patrice Laffont avait commencé à présenter le programme à 50 ans, quelque chose comme ça. Il fallait quelqu'un qui soit plus patriarcal dans sa façon d'être. » L'animateur a demandé 48h de réflexion avant de finalement accepter : « Je me suis dit : "Finalement qu'ai-je à perdre ? Viré tant de fois... Ce sera une fois de plus si ce devait être le cas..." Et c'est une histoire d'amour qui dure depuis bientôt 19 ans pour moi. » Une carrière tient parfois à peu de choses.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général  
**Omar ATTIA**

Directeur de la Publication  
**Mohamed BOUAZDIA**

Impression  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

Distribution  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter  
ANEP, 1 rue Pasteur  
Alger-Centre  
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social  
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction  
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre  
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

# LA NUIT DES IDÉES 2021 À ALGER "Intitulé Vital", une super-production créative qui rassemble les éloignés

*L'aboutissement de ce projet ambitieux est de positionner l'art comme vecteur de cette unité vitale, l'art comme nécessité intérieure dont artiste et spectateur sont détenteurs.*

"Vital" est un projet artistique collaboratif qui ambitionne de rassembler des artistes à travers le monde sur le thème du rapprochement. Le film, constitué de séquences vidéo, d'œuvres plastiques et de proses, sera accompagné, lors de sa présentation, d'une composition musicale de l'auteur-compositeur algérien Safy Boutella.

Le projet est simple: permettre à des artistes dans divers pays de filmer leurs œuvres et d'en faire un film. C'est l'idée de Thomas Castaing, cofondateur d'Alpha Tango Studios, à l'occasion de la prochaine édition de la Nuit des idées qu'organise l'Institut français d'Alger. «En janvier 2020, nous avons participé à la Nuit des idées de l'Institut français en organisant Cilima taa le hit (cinéma mural, en référence aux projections de films qui se déroulaient dans les petits villages). C'était une rétrospective du cinéma national à travers un montage de scènes cultes de films algériens. L'Institut français nous a proposé de lancer un autre projet à l'occasion de l'édition 2021 et Thomas a eu l'idée de faire un film collectif en ces temps très difficiles de pandémie de Covid-19», indique Amina Castaing, productrice et cofondatrice d'Alpha Tango.

Pour participer au projet Vital, les artistes doivent faire des photos ou une vidéo de leur œuvre d'une durée de deux minutes «sans aucun dialogue ni sous-titre, avec le seul son d'ambiance». Vital est ouvert à tous les artistes, l'objectif étant de parvenir à créer un patchwork avec des performances en provenance de différents pays.

Les participants ont jusqu'au 15 janvier pour envoyer leurs œuvres. Thomas Castaing se chargera ensuite de faire le montage du film pour raconter une histoire. Le 28 janvier, il sera diffusé sur un écran au siège d'Alpha Tango en présence de l'auteur-compositeur algérien, le célèbre Safy Boutella.

«Safy Boutella découvrira la production et composera en direct une musique pour l'accompagner. Cette soirée sera diffusée en live sur les réseaux sociaux et nous espérons avoir une autorisation pour accueillir une vingtaine de personnes sur place puisque nous disposons d'un espace de 250 m<sup>2</sup>», ajoute Amina Castaing.

Le film, une fois achevé, pourrait débiter une nouvelle vie si elle suscite de l'intérêt. «Vital sera proposé à des chaînes de télévision et présenté à des festivals.

Sputnik



## ALGÉRIE-CHINE

### La promotion de la coopération pour développer l'industrie culturelle évoquée

La promotion de la coopération et l'échange bilatéral entre l'Algérie et la Chine pour développer de l'industrie culturelle notamment en matière de cinéma et de patrimoine étaient jeudi au centre d'une rencontre entre le ministre de la Culture et des arts, Malika Bendouda et l'ambassadeur de Chine à Alger, Li Lian.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont échangé les vues sur les voies et moyens à même de promouvoir la coopération et

l'échange bilatéral pour développer l'industrie culturelle notamment en matière de cinéma et de patrimoine culturel.

Dans ce cadre, Mme Bendouda a salué l'excellence des relations qui lient les deux pays dans le domaine culturel, soulignant la détermination de son département ministériel à les promouvoir.

Les deux parties se sont félicitées de la signature du programme exécutif de la coopération culturelle algéro-chinoise 2021-2025 qui

est à même de consolider les liens d'amitié entre les deux peuples et de hisser la coopération dans tous les domaines de la culture et des arts.

Pour sa part, l'ambassadeur de Chine a émis le vœu de voir les sociétés de son pays participer au développement de l'industrie culturelle algérienne et accompagner les politiques d'investissement culturelles dans le processus de relance économique nationale.

APS

### Mila: saisie de 195 pièces de monnaie archéologiques à Zeghaia

Les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la Sûreté de wilaya de Mila ont récupéré 195 pièces de monnaie archéologiques et appréhendé deux personnes impliquées dans la commune de Zeghaia.

L'enquête dans cette affaire a été ouverte suite à des informations parvenues au service de la police relevant une vente de pièces de monnaie archéologiques sur les réseaux sociaux, a indiqué la même source, soulignant que les investigations ont été menées par les éléments de la BRI et ceux de la lutte contre la cybercriminalité.

Un plan d'action a été élaboré et s'est soldé par l'arrestation de deux personnes, âgées de 28 et 30 ans, à bord d'un véhicule touristique, à l'entrée Est de la ville de Zeghaia (à l'ouest de Mila).

Les deux suspects étaient en possession de 195 pièces de monnaie anciennes, a ajouté la même source, poursuivant que l'expertise faite par les services locaux de la culture ont démontré que les pièces de monnaie ont une valeur historique et archéologique, puisqu'elles remontent à l'époque numide.

Après le parachèvement des procédures d'enquête d'usage, les deux présumés coupables ont été présentés devant le parquet compétent à Mila, a conclu la même source.

APS

### Beyrouth : une expo pour guérir les blessures par la culture après l'explosion

De nombreux musées et galeries de Beyrouth ont été ravagés par l'explosion du 4 août. Alors que les efforts de reconstruction se poursuivent lentement, une nouvelle exposition tente de "soigner" l'art par le biais de l'art.

L'Art Blessé s'inspire des principes de la psychothérapie et du kintsugi, une technique de réparation japonaise qui sublime les fêlures avec de la poudre d'or. L'exposition ne regroupe pas seulement des œuvres inspirées par la double explosion, mais aussi des pièces directement touchées par les déflagrations. C'est notamment le cas de Entangled Love de Nayla Romanos, sculpture en métal qui trônait auparavant dans l'hôtel Le Gray, fortement endommagé de par sa proximité avec le port. Ce drame a plongé l'artiste et architecte libanaise dans "un état proche du coma", selon le Guardian.

Aider la scène artistique de Beyrouth à panser ses blessures est exactement le but recherché par Jean-Louis Mainguy, le commissaire de l'expo qui se tient actuellement à la Villa Audi (Musée de la Mosaïque), qui a fait le choix d'habiller les pièces endommagées avec des faisceaux lumineux pour leur insuffler un second souffle. Des passages issus de la littérature libanaise et des morceaux de musique viennent compléter la scénographie.

AFP

### "Babylon", le nouveau film du réalisateur Damien Chazelle avec Brad Pitt, repoussé à 2023

Babylon, le nouveau film de Damien Chazelle, le réalisateur de La La Land, initialement prévu en décembre 2021, a été repoussé d'un an. Paramount a annoncé jeudi soir une sortie limitée du film le 25 décembre 2022 aux Etats-Unis, afin de lui permettre de se qualifier aux Oscars.

Cette œuvre est annoncée comme une spectaculaire fresque sur le passage du muet au parlant dans le Hollywood des années 1920. Le réalisateur bénéficie d'un budget très important pour mener à bien sa vision.

A la manière de Once Upon a Time... in Hollywood de Quentin Tarantino, personnages imaginaires et figures historiques se croiseront dans Babylon. Chazelle y dirigera Brad Pitt pour la première fois de sa carrière.

Le rôle principal féminin devrait être joué par Margot Robbie. Emma Stone a dû renoncer au rôle pour des raisons d'emploi du temps. Robbie et Pitt se donneront pour la première fois la réplique. Car s'ils partagent l'affiche de Once Upon a Time... in Hollywood ils n'avaient aucune scène en commun dans le film.

Damien Chazelle a réalisé "The Eddy" pour Netflix l'année dernière, une série avec Tahar Rahim et Lelia Bekhti. Chazelle prépare également une série pour Apple TV +.

R.C

## Célébration de Yennayer 2021: un programme culturel varié

Diverses manifestations culturelles mettant en avant la double dimension culturelle et historique de Yennayer, premier jour l'an amazigh consacré fête nationale, sont programmées par plusieurs établissements culturels.

Dans cet élan, les établissements sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts ont élaboré un programme d'activités culturelles et artistiques dont une partie se déroulera en ligne en raison des restrictions liées au Covid-19.

Projections de films, représentations théâtrales, ateliers d'apprentissage de Tamazight ainsi que des conférences théma-

tiques sur la culture amazighe font partie de ces festivités lancées officiellement vendredi à Batna pour marquer le passage à l'an 2971 du calendrier berbère, correspondant au 12 janvier du calendrier grégorien.

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a programmé pour le 12 janvier une rencontre sur la traduction de et vers le tamazight, animée par des écrivains et universitaires ainsi que des enseignants de cette langue nationale, officielle depuis 2016.

Une exposition de l'artiste peintre et sculpteur Younes Kouider ainsi qu'une séance-dédicace d'ouvrages littéraires, notam-

ment des romans traduits vers le tamazight, font partie du programme de l'AARC. Les mélomanes et cinéphiles, eux, peuvent suivre à distance sur les plateformes numériques (Youtube et Facebook) de l'Agence un spectacle de chants amazighs traditionnels, rendu par la Chorale polyphonique d'Alger et un court-métrage "Ughaled" (Reviens) de Hafid Ait Braham.

De son côté, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) propose jusqu'au 12 janvier un programme virtuel alliant expositions (art plastique et produits d'artisanat), spectacles de musique et de théâtre et des

conférences sur les origines de cette fête ancestrale.

Le Centre des arts-Palais des Rais- (Bastion 23), se joint aux célébrations de Yennayer en organisant notamment des conférences sur l'habitat numide et le "culte agraire" antique en Afrique du Nord, en plus d'un atelier sur l'alphabet amazigh (Tifinagh) et les symboles berbères.

Yennayer, qui signifie premier jour de l'an du calendrier agraire amazigh, est fêté dans toute l'Afrique du Nord mais aussi aux Iles Canaries où subsistent des survivances de la tradition berbère.

APS

Insolite

# Naples: Un gouffre énorme s'est ouvert dans le parking d'un hôpital



Un gouffre énorme s'est ouvert vendredi matin dans le parking d'un hôpital de Naples, dans le sud de l'Italie, entraînant plusieurs voitures, ont annoncé les pompiers, qui sont à la recherche d'éventuelles victimes. «Intervention au parking de l'hôpital de la Mer pour un gouffre. Plusieurs voitures garées sont tombées à l'intérieur», ont tweeté les pompiers napolitains. «Une intervention est en cours avec l'aide d'équipes cynophiles pour s'assurer que personne n'était présent». «Heureusement il n'y a aucun dommage aux installations ou perte en vies humaines», a réagi le président de la région Campanie, dont Naples est la capitale. «Il faut maintenant effectuer un sondage géologique (...) Il s'agit d'un problème hydrogéologique», ajouté Vincenzo De Luca. L'hôpital a été placé en état d'urgence et des groupes électrogènes

ont dû être mis marche pour assurer la continuité des services. Le parquet a ouvert une enquête pour déterminer les causes de ce qui est pour l'instant considéré comme un effondrement. Aux environs de 07H00 locales, un énorme fracas a retenti, suivi d'une colonne de fumée, sur le parking de cet hôpital où avait été ouvert un département Covid durant la première vague de la pandémie. Ce service, qui abrite actuellement six personnes, devra être «fermé temporairement en l'absence d'eau chaude et d'électricité», ont annoncé les autorités sanitaires locales, qui ne relèvent «pour le moment aucun élément faisant penser à un acte volontaire». Toujours selon la même source, le bruit a été causé par une implosion qui a créé un gouffre sur une surface d'environ 2.000 m2 et une vingtaine de mètres de profondeur.

Grille muette N° 132

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
11																
12																
13																
14																
15																
16																

Horizontalement

2 160+560 = 54.3 Plein de lustres.- Fait comme Charles.- Robert.4 Fait tourner les tables.- Institut fort en cartes.5 Syndicat enseignant.- Interviewe.6 Père du taoïsme.- D'où partit Madame de Maintenon.- Début d'attente.7 Apéro dijonnais.- Destituerait.8 Ripât.- Gagnerait son pain.9 Note.- Francs tireurs et partisans.- Son Maire a des complexes.- Négation.10 Note.- Permis.- Trop plein.11 Cri d'amour.- Un Grand de ce Monde.- La colline inspirée.12 Signal.- Ferme fermer.- Pierre plate.- Sur une vieille enveloppe.13 Assuré de façon collective.- Va de ville en ville.- Héroïne d'une vacherie.14 Hôpital.- Un sein mal fichu.- Malade.15 Le bac ou le certif.- Demi-cercles.16 Lie.- Fée légendaire.- Affluent de la Seine.

Verticalement

2 Album élégant et romantique.- Poisson prédateur d'eau douce.3 Permettent de soulager des envies.- Homme à femme.4 Avant la quille.- Le matin à San Francisco.5 Station spatiale internationale.- Usé.6 Félin domestique.- Abîment la carrosserie.7 Collées sur des pots.- Instrument de musique chinois.8 Peintre hollandais.- Bonbons aux amandes.9 Aire sacrée d'un sanctuaire.- Fleuve du Nord.- Note.10 A tout oublié.- Plante herbacée.11 Centre de mode.- Machines à tirer.- Service rapide.12 Champion.- Encaustiquer.- Type de clavier.13 Préposition.- Italienne des Pouilles.- Française de la Riviera.14 Exigé à la station-service.- Arrière grand mère.- Bien aimé.15 Marquait.- Creuser.16 Ce Mack qui faisait rire.- Prince de la Moskova.- Ville du Botswana.

Mots croisés grille N° 132

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1				■								
2											■	
3							■					
4						■	■					
5				■				■				
6		■										
7									■	■		
8				■							■	
9							■					
10	■				■							
11						■						■
12						■						

Horizontalement

1 Sacré baratin quand il est triple.- S'apprêtait, avec Vernon, à aller souiller nos sépultures.2 Ra-petassé.3 Distrait.- Il en faut deux pour faire 266, 44 pascals.4 À payer pour se désengager.- Fleur de nos jardins.5 Donnait congé.- Boîte à images.- Nativité.6 Marguerite Long ou Lily Laskine.7 Toutes sont respectables.- Pour s'adresser au Roi.8 Le must avec plus et ultra.- Habitant d'Élée.9 Galère de combat.- Grand bazar.10 Partie de tennis.- Mouilleront la chemise.11 Invité à s'asseoir sur les planches par Corneille.- Durci.12 Région française.- Docteur musulman.

Verticalement

1 Assembleront deux pièces de cuir avec des lanières.- Cela en plus court.2 Pour serrer les chaussures.- Plante aromatique. 3 Ils sont 40.4 Peut venir du coeur.- Début de série.- Cracheur italien. 5 Rassemble bien des bêtises.- Début d'acompte.6 Abricotier du Japon.- Eaux de vie. 7 Signes de calme.- Cauchemar d'ado.- Belle endormie. 8 Caity, actrice, danseuse, chanteuse et mannequin américaine née à San Diego.- Prénom féminin dans sa forme ancienne. 9 Adapté.- Abrite les taureaux avant la course. 10 Cité normande de la vallée de la Seine.- Fuite commune.11 Des pas grand choses.- À l'envers : garnement.12 Relativement au pif.

Quand quelqu'un vous attaque, ripostez. Soyez brutal, soyez féroce.  
**Donald Trump**

ça s'est passé un...10 Janvier

## Naissance de la Société des Nations ancêtre de l'ONU



La SDN ou Société des Nations naît officiellement à Genève le 10 janvier 1920, date d'entrée en vigueur du traité de Versailles, avec 32 États fondateurs auxquels s'ajoutent 13 États neutres.

### Espoir trahi

L'idée d'une organisation supranationale garante de la « paix perpétuelle » a été émise au XVIIIe siècle aussi bien par l'abbé de Saint-Pierre que par le philosophe Emmanuel Kant. Elle a été reprise en 1918 par le président américain Woodrow Wilson dans ses « Quatorze Points » et inscrite dans le traité de Versailles.

La SDN ou Société des Nations en est le résultat. Mais le Sénat américain n'ayant pas ratifié le traité de Versailles pour des raisons intérieures et par crainte de s'impliquer à nouveau dans une guerre européenne, les États-Unis n'entrent pas à la SDN, ce qui affaiblit gravement celle-ci. Par ailleurs, l'Allemagne démocratique de Weimar attendra 1926 pour entrer à la SDN. La Turquie, autre vaincue de la guerre, attendra 1932 et l'URSS 1934.

La SDN comprend :  
- une assemblée de tous les États,  
- un conseil de cinq membres permanents (France, Royaume-Uni, États-Unis, Chine,

Japon) et d'un certain nombre de membres non permanents élus pour trois ans,  
- un secrétariat dirigé par un secrétaire général et chargé du travail administratif.

Divers organismes lui sont rattachés dont la Cour permanente de justice internationale et le Bureau international du travail (BIT).

La SDN et le BIT vont accomplir un travail méritant en matière sociale et auprès des réfugiés de Russie et de Turquie.

L'organisation va aussi aider les nouveaux États danubiens à se mettre sur pied. Elle va encourager le rapprochement franco-allemand sous l'égide des ministres Briand et Stresemann. Mais dans les années 1930, l'organisation va se montrer incapable de mettre le holà aux violations successives des traités de paix et aux entreprises de conquête (Japon, Italie, Allemagne). Après le retrait du Brésil en 1926, ce sera celui du Japon pour cause d'agression et de l'Allemagne pour cause de dictature en 1933.

Enfin de l'Italie en 1936 puis de la Hongrie et de l'Espagne en 1939. L'URSS est exclue la même année. Impuissante, la SDN ne peut empêcher la marche à la guerre et disparaît de facto. Elle sera remplacée en 1945 par l'ONU.

### Mots Fléchés N° 132

Piste de danse...des morts ?	Fêté à l'hypocras ? Pris	Montants aux créneaux Prié par l'assiégé	Bonne pour les vainqueurs	Tour d'horizon Dentelé en pierres	Doublés dans la forteresse
Tombait sur fassailant Se fendent pour défendre			Royalement frappés Bataille anachronique		
Celle du donjon : sauvegarde	Le fondement de l'attaque...	Mesurait le drap		Agent de liaison	Pour escalader les murailles
				Quand l'attente prend fin	
Sans aveu Vers d'époque		Un coeur de manant Fera tomber des hallebardes		Vieille Europe de l'est Faisait rougir le chevalier	
		Peu usité faute de lettrés Empêchait de grelotter		49 des mauvais textes d'époque Toujours ter d'être	Exploitée par un vilain
Tel			Bon endroit pour le château Attribut de Jacques ou Richard		
Bosse aux machicoulis				Entendu en Castille	
Preennent place	Roue brisée Chariot lunaire			École de rêve pour Philippe le Bel	
					Dette renversante
Cube d'os Mur(dur)-ailles		Pour aller au château		Surface de donjon	
					Près moyen-âgeux

### MYSTÈRE d'HISTOIRE

## Les bibliothèques de Chinguetti, perdues en plein désert

À Chinguetti, en Mauritanie, des livres parfois vieux de 900 ans sont conservés en plein désert. Ils constituent un héritage transmis de génération en génération, dont les habitants ne se séparent presque jamais. Malheureusement, ils ne sont pas toujours bien conservés, et souvent exhibés aux touristes de passage.

La majorité des ouvrages sont des documents religieux ou légaux, mais beaucoup traitent de science ou de littérature. Depuis 1996, la ville est classée au Patrimoine culturel mondial de l'UNESCO.



## Une boîte pour calmer les femmes en colère

Certains clubs anglais de l'époque victorienne avaient eu une idée sexiste sous forme de cerceau en bois. Ils avaient une boîte à disposition où les femmes en colère étaient censées se calmer, comme des bébés dans un landau.



**256 nouveaux cas et 05 décès**

**256** nouveaux cas de coronavirus et 05 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie. Le bilan du Comité scientifique chargé du suivi de l'épidémie fait aussi état de 209 guérisons pour la même période. Un bilan des contaminations en baisse par rapport à celui du vendredi 08 janvier 2021, qui faisait état de 257 nouveaux cas confirmés et 06 décès. L'Algérie totalise ainsi 101.931 cas confirmés depuis le début de l'épidémie fin février 2020 dont 2803 décès. Pour le neuvième jour consécutif, le nombre de cas confirmés annoncé reste au-dessous des 300.

**HORAIRE DES PRIERES**

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:59	12:56	15:28	17:47	19:17

**Météo**

Alger	☀️	<b>20</b>	Tizi Ouzou	☀️	<b>18</b>
Tiaret	☀️	<b>21</b>	Béjaïa	☀️	<b>17</b>
Constantine	☀️	<b>17</b>	Oran	☀️	<b>21</b>

**ETATS-UNIS**

**Twitter suspend définitivement le compte de Donald Trump**

Le réseau social Twitter a annoncé vendredi avoir définitivement suspendu le compte personnel du président américain sortant Donald Trump, deux jours après les émeutes de ses partisans qui ont envahi le Capitole pendant plusieurs heures. "Après examen approfondi des tweets récents de Donald Trump et du contexte actuel - notamment

comment ils sont interprétés (...) - nous avons suspendu le compte indéfiniment à cause du risque de nouvelles incitations à la violence" de la part du président américain sortant, a expliqué l'entreprise dans un communiqué. Jeudi, Facebook et d'autres services comme Snapchat ou Twitch ont aussi suspendu le profil du président sortant pour une durée indéterminée. Mais Twitter compte plus que les autres pour Donald Trump - il y avait plus de 88 millions d'abonnés. Le réseau des gazouillis avait déjà escaladé les mesures de rétorsion mercredi, en supprimant plusieurs messages de Trump au lieu de simplement les masquer avec des notes d'avertissement. Le républicain n'a pas cessé de contester la validité de l'élection présidentielle, enfreignant donc les règles des principales plateformes sur le respect des processus démocratiques.

Twitter avait ensuite suspendu son compte pendant douze heures avant de le réactiver jeudi, à la surprise générale, le président étant tenu, en bonne partie, responsable des violences de mercredi, qui ont choqué le pays et à l'étranger.

**MASCARA**

**Deux personnes mortes par asphyxie au monoxyde de carbone**

Deux femmes âgées de 86 et 88 ans sont mortes asphyxiées au monoxyde de gaz dans la commune de

Oggaz (wilaya de Mascara), a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile (PC) de la wilaya. Les éléments de la Protection civile ont découvert, vendredi soir, les corps sans vie des deux victimes dans une maison située au village de "Ahl Ouinane" relevant de la daïra de Oggaz, a-t-on indiqué. Les premiers résultats de l'enquête des éléments de la Protection civile ont révélé que la cause du décès est l'asphyxie au gaz monoxyde de carbone émanant d'un chauffage traditionnel utilisé par les deux victimes pour se chauffer, a-t-on fait savoir. Les deux corps ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Sig et les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de ce drame.

**MÉTÉO**

**Activité orageuse sur les wilayas du Centre, de l'Est et de l'Ouest**

Des pluies parfois sous forme orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle, ont affecté hier après-midi les wilayas de Mostaganem, Mascara, Relizane, Chlef, Tipaza, Blida, Tiaret, Ain Defla et Medea. Les pluies ont également affecté les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Bouira, Bordj, Bou Arredj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma et Souk Ahras. Les

pluies sous formes d'averses orageuses, accompagnées de grêle, de niveau de vigilance orange, se poursuivront aujourd'hui, dans plusieurs wilayas de l'Est du pays, notamment à Batna, Khenchela, Tébessa, Oum El Bouaghi et Biskra, selon le Bulletin météorologique spécial (BMS), qui ajoute que les quantités de pluies sont estimées entre 30 et 40 mm pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm.

**EDUCATION NATIONALE (SERVICES DÉCENTRALISÉS)**

**"Tarqia", un portail numérique de candidature aux postes supérieurs**



Le ministère de l'Éducation nationale a conçu un portail numérique baptisé "Tarqia", qui permet aux fonctionnaires du secteur de postuler pour les postes supérieurs au niveau des services décentralisés. Ainsi, les fonctionnaires remplissant les conditions d'accès aux postes supérieurs au niveau des

services décentralisés du ministère de l'Éducation nationale peuvent, dès mercredi prochain, déposer leurs demandes de candidature à distance via un portail numérique baptisé "Tarqia" accessible via le lien <https://tarqia.education.gov.dz>, a indiqué mercredi un communiqué du ministère. Ce système permet au fonctionnaire intéressé d'imprimer le formulaire de son Curriculum Vita, une fois renseigné de tous ses renseignements qui seront utilisés dans le traitement des dossiers, affirme-t-on dans le communiqué, ajoutant qu'"à l'avenir, aucune candidature à un poste supérieur ne sera admise sans que la demande de candidature n'aura été enregistrée via ce système".

Le ministère relève, dans le communiqué, que cette démarche a été imposée par "les dysfonctionnements et les insuffisances dans la gestion et la performance, résultant, pour la plupart, de la vacance d'un nombre de postes supérieurs ou de la désignation de personnels chargés de la gestion dans ces postes, en dépit de l'existence de fonctionnaires qui remplissent les conditions légales et disposent de qualifications". Pour le ministère, cette situation "a impacté directement le bon fonctionnement de ces services, leur performance et efficacité, la qualité des prestations fournies et par voie de conséquence, leur rendement professionnel", a noté le ministère.

R.N

**ACCIDENTS DE LA CIRCULATION**

**5 morts et 233 blessés en deux jours**

Cinq (05) personnes sont décédées et 233 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation durant les dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier la Protection civile (PC) dans un communiqué. Les éléments de la PC sont intervenus pour prodiguer des soins de premières urgences à 82 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles, à travers plusieurs wilayas du territoire, a indiqué la même source, ajoutant que les victimes ont été prises en charge puis évacuées vers les structures sanitaires. Les unités de la PC sont également intervenues pour l'évacuation de 9 personnes

décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone CO, à travers les wilayas de Bejaïa (2 personnes), Naama (une personne), Sétif (2 personnes), Mascara (2 personnes), Tébessa (1 personne) et Constantine (1 personne). Le nombre de personnes décédées par le CO depuis le 1er janvier 2021 s'élève à 25 et 398 secourues, a relevé la même source. Par ailleurs, les unités de la PC ont enregistré 4 944 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels au secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité et ainsi que les opérations de sensibilisation et de désinfection relatifs au Covid-19.

**TISSEMSILT**

**Cinq blessés dans une bousculade dans un bureau de poste**

Cinq personnes ont été grièvement blessées dans une bousculade provoquée par un état de panique hier dans un bureau de poste de la ville de Théniet El Had (wilaya de Tissemsilt), a-t-on appris auprès des services de la protection civile. Cinq personnes âgées entre cinq et 76 ans sont blessées dans une bousculade dans un bureau de poste situé à hai "Lahmar" de la ville de Théniet El Had, suite à une panique des clients d'Algérie Poste devant une fuite de gaz émanant d'un climatiseur, a-t-on indiqué. Les blessés ont été évacués au service des urgences médicales de l'établissement public hospitalier (EPH) de Théniet El Had et la police a ouvert une enquête sur les circonstances de cet incident.

**RUSSIE**

**Une avalanche fait trois morts dans l'Arctique**

Une avalanche dans une station de ski de l'Arctique russe, à Norilsk, a fait hier trois morts et un blessé, ont affirmé les autorités. "Les corps d'une femme de 38 ans, de son enfant d'un an et de demi et de son époux de 45 ans ont été retrouvés", a indiqué dans un communiqué le Comité d'enquête chargé des principales investigations criminelles en Russie. Il a ajouté qu'un adolescent de 14 ans "avec de graves blessures" a lui été découvert vivant, sous la neige, et conduit à l'hôpital. Le drame a eu lieu à minuit trente,

heures locales (19 H 30 GMT vendredi) dans un complexe de ski au nord-est de Norilsk, une cité industrielle aux conditions climatiques extrêmes située au-dessus du Cercle polaire, à 2 900 kilomètres de Moscou. Quatre bâtiments ont été ensevelis sous la neige, selon le Comité d'enquête qui n'a pas précisé si les victimes faisaient partie d'une même famille. Un sauveteur volontaire avait lui indiqué qu'une seule famille de quatre personnes -- celle du responsable des remontées mécaniques -- se trouvait en vacances sur place.

**BLIDA**

**Deux corps sans vie découverts à Oued Djer**

Les corps sans vie d'un couple de personnes âgées ont été découverts dans leur domicile dans la commune de Oued Djer (ouest de la wilaya de Blida), a-t-on appris hier auprès de ce corps constitué. Les éléments de la Protection civile sont intervenus vendredi soir pour le transfert des dépouilles d'un homme et de sa femme, âgés respectivement de 85 et 80 ans, vers la morgue de l'hôpital d'El Affroun, a ajouté la même

source. Les corps des deux victimes portaient des traces de blessures causées par une arme blanche, ce qui a nécessité l'intervention de la police scientifique pour enquêter sur cette affaire, a-t-on ajouté. Suite à quoi, les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête approfondie pour déterminer les circonstances de ce drame et identifier son ou ses auteurs, a-t-on signalé.